

---

# ARVERNE GROUP SAS

---

Etats financiers consolidés IFRS

31 décembre 2022

ARVERNE GROUP SAS

2 Avenue du Président Pierre Angot  
64000 PAU  
RCS 850 295 957

---

## Sommaire général

---

Compte de résultat consolidé	3
Etat du résultat global	4
Etat de la situation financière consolidé actif	5
Etat de la situation financière consolidé passif	6
Tableau des flux de trésorerie consolidé	7
Variation des capitaux propres consolidés	8
Notes annexes aux états financiers consolidés	9

*Tous les chiffres sont présentés en milliers d'euros.*

## Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2022.12 12 mois	2021.12 12 mois	2020.12 20 mois
Chiffre d'affaires	6.2	10 717	12 613	4 496
Autres produits de l'activité	6.3	45	365	66
Production immobilisée	6.3	961	1 050	
Achats consommés	6.4	- 774	- 1 078	- 414
Charges externes	6.4	- 5 494	- 9 113	- 3 370
Charges de personnel	6.5	- 5 786	- 4 396	- 2 510
Impôts et taxes		- 207	- 202	- 153
Autres charges d'exploitation	6.4	- 160	- 14	- 159
<b>Résultat opérationnel courant avant amortissements</b>		<b>- 699</b>	<b>- 776</b>	<b>- 2 044</b>
Dotations aux amortissements		- 1 968	- 1 635	- 1 472
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>- 2 667</b>	<b>- 2 411</b>	<b>- 3 515</b>
Autres produits opérationnels non courants	6.6			7 958
Autres charges opérationnelles non courantes	6.6			- 137
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>- 2 667</b>	<b>- 2 411</b>	<b>4 305</b>
Coût de l'endettement financier brut	7	- 125	- 46	- 8
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>- 125</b>	<b>- 46</b>	<b>- 8</b>
Autres produits financiers	7	954	52	2
Autres charges financières	7	- 18	- 17	- 15
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>- 1 856</b>	<b>- 2 422</b>	<b>4 284</b>
Impôts sur les bénéfices	8	- 19	- 38	- 17
<b>Résultat après impôt</b>		<b>- 1 875</b>	<b>- 2 461</b>	<b>4 267</b>
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	5.3	0	- 0	- 35
<b>Résultat net total</b>		<b>- 1 875</b>	<b>- 2 461</b>	<b>4 232</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>- 1 646</b>	<b>- 2 382</b>	<b>4 232</b>
<b>Part des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>- 228</b>	<b>- 79</b>	
Résultat par action	(en €)	-76	-118	223
Résultat dilué par action	(en €)	-76	-118	223

## Etat du résultat global consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2022.12	2021.12	2020.12
<b>Résultat net</b>		<b>- 1 875</b>	<b>- 2 461</b>	<b>4 232</b>
<b>Autres éléments du résultat global recyclables</b>				
Réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)		16	- 8	5
Impôts différés liés		- 4	2	- 1
<b>Autres éléments du résultat global non recyclables</b>		<b>12</b>	<b>- 6</b>	<b>4</b>
<b>Résultat global</b>		<b>- 1 863</b>	<b>- 2 467</b>	<b>4 235</b>
Part du groupe		- 1 635	- 2 388	4 235
Part des participations ne donnant pas le contrôle		- 228	- 79	

## Etat de la situation financière consolidé | actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2022.12 12 mois	2021.12 12 mois	2020.12 20 mois	2019.03 Ouverture
Immobilisations incorporelles	9.1	4 475	555	21	
Immobilisations corporelles	9.2	6 685	8 254	8 360	
Titres mis en équivalence	5.3	0	0	- 0	
Actifs financiers	9.5	20	259	277	
Impôts différés actifs	8.1	0	1	0	
<b>Actifs non-courants</b>		<b>11 180</b>	<b>9 068</b>	<b>8 659</b>	
Créances clients et actifs de contrat	9.6	161	3 985	4 497	
Créances d'impôt exigibles	9.6	57			
Actifs d'indemnisation	9.6		150	552	
Autres actifs financiers	9.5	72	875	833	
Autres actifs courants	9.6	891	1 021	994	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	3 165	2 787	1 072	18
Actifs destinés à être cédés	5.4	5 175			
<b>Actifs courants</b>		<b>9 521</b>	<b>8 817</b>	<b>7 948</b>	<b>18</b>
<b>Total Actif</b>		<b>20 701</b>	<b>17 884</b>	<b>16 608</b>	<b>18</b>

## Etat de la situation financière consolidé | passif

En milliers d'euros	Note	2022.12 12 mois	2021.12 12 mois	2020.12 20 mois	2019.03 Ouverture
Capital	11.1	314	314	288	18
Primes liées au capital		843	843		
Autres réserves		- 7 005	133	4	
Résultats accumulés		1 850	4 232	0	
Résultat de l'exercice		- 1 646	- 2 382	4 232	
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>		<b>- 5 644</b>	<b>3 140</b>	<b>4 523</b>	<b>18</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		748	133		
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>748</b>	<b>133</b>		
<b>Total capitaux propres</b>		<b>- 4 896</b>	<b>3 273</b>	<b>4 523</b>	<b>18</b>
Emprunts et dettes financières	13	2 219	4 427	3 140	
Dettes locatives	13	23	97	10	
Passif au titre des engagements liés au personnel	6.5	44	65	59	
Impôts différés passifs	8.1	3	8	0	
<b>Total passifs non courants</b>		<b>2 290</b>	<b>4 597</b>	<b>3 209</b>	
Emprunts et dettes financières - courant	13	2 908	3 084	3 887	
Autres passifs financiers et dérivés	14	11 689	1 952	29	
Dettes locatives - courant	13	26	75	5	
Provisions	12		150	760	
Dettes fournisseurs	15	907	2 909	2 169	
Dettes d'impôt exigible	15	174	1 410	1 606	
Autres passifs courants	15	202	435	418	
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	5.4	7 401			
<b>Total passifs courants</b>		<b>23 307</b>	<b>10 014</b>	<b>8 875</b>	
<b>Total des passifs</b>		<b>25 597</b>	<b>14 611</b>	<b>12 084</b>	
<b>Total Passif</b>		<b>20 701</b>	<b>17 884</b>	<b>16 608</b>	<b>18</b>

# Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros

	Note	2022.12 12 mois	2021.12 12 mois	2020.12 20 mois
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>- 1 875</b>	<b>- 2 461</b>	<b>4 232</b>
<i>Ajustements pour :</i>				
- Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation		1 966	1 101	1 628
- Badwill	5.1			- 7 958
- Coût de l'endettement financier net	7	125	46	8
- Quote-part dans le résultat des entreprises mise en équivalence (nette d'impôt)		- 0	0	35
- Résultat de cession d'actifs immobilisés		126	46	
- Impôt sur le résultat		19	38	17
- Augmentation (diminution) de la juste valeur des passifs financiers dérivés	16.1	- 937	- 50	- 0
- Reprise de l'actif d'indemnisation	9.6		402	
<b>Total des éliminations des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</b>		<b>1 298</b>	<b>1 583</b>	<b>- 6 270</b>
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>		<b>- 576</b>	<b>- 878</b>	<b>- 2 038</b>
<i>Variations des :</i>				
- Créances clients et autres débiteurs	9.6	353	27	- 4 372
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	15	- 503	620	1 385
- Autres créances / dettes courantes	9.6	- 307	- 13	1 859
<b>Total des variations</b>		<b>- 458</b>	<b>634</b>	<b>- 1 127</b>
<b>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>		<b>- 1 034</b>	<b>- 244</b>	<b>- 3 165</b>
Impôts payés		- 28	- 29	- 836
<b>Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles</b>		<b>- 1 061</b>	<b>- 273</b>	<b>- 4 001</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	9.2	- 1 170	- 1 115	- 324
Dépenses de développement capitalisées	9.1	- 3 978	- 558	- 21
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	162	57	
Augmentation d'actifs financiers	9.5	- 77	- 42	- 756
Diminutions d'actifs financiers	9.5	877	25	8
Acquisition de filiale, nette de la trésorerie acquise	5.1			1 821
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissements</b>		<b>- 4 187</b>	<b>- 1 632</b>	<b>727</b>
Augmentation de capital	11		570	270
Augmentation de capital souscrite par les participations de donnant pas le contrôle	5	4 368	2 650	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	13.2	2 100	1 000	1 980
Remboursement d'emprunts et dettes financières	13.2	- 130	- 102	
Encaissement et (Remboursement) des autres flux de financement	13.2	- 697	- 545	2 092
Paiement de dettes de loyers	13.2	- 82	- 36	- 11
Intérêts payés sur emprunts et dettes financières	13.2	- 109	- 45	- 8
Intérêts payés sur dettes de loyer	13.2	- 4	- 0	- 0
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>		<b>5 445</b>	<b>3 491</b>	<b>4 324</b>
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>197</b>	<b>1 586</b>	<b>1 050</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>	10	<b>2 654</b>	<b>1 068</b>	<b>18</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue				
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>	10	<b>2 851</b>	<b>2 654</b>	<b>1 068</b>

# Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Notes	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves	Résultats accumulés	Résultat	Total des capitaux propres part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Situation au 12 mars 2019</b>		18					18		18
Résultat de l'exercice						4 232	4 232		4 232
Autres éléments du résultat global de l'exercice				4			4		4
<b>Résultat global de l'exercice</b>				4		4 232	4 236		4 236
Affectation du résultat de l'exercice précédent									
Augmentation de capital	11.1	270					270		270
Paielements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres									
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la société</b>		270					270		270
<b>Situation au 31 décembre 2020</b>		288		4		4 232	4 523		4 523
<b>Situation au 1er janvier 2021</b>		288		4		4 232	4 523		4 523
Résultat de l'exercice						- 2 382	- 2 382	- 79	- 2 461
Autres éléments du résultat global de l'exercice				- 6			- 6		- 6
<b>Résultat global de l'exercice</b>				- 6		- 2 382	- 2 388	- 79	- 2 467
Affectation du résultat de l'exercice précédent					4 232	- 4 232			
Diminution de capital	11.1	- 26		- 224			- 250		- 250
Augmentation de capital	11.1	52	843				895		895
Augmentation de capital souscrite par les participations de donnant pas le contrôle	3.2			2 079			2 079	570	2 648
Imputation des frais d'augmentation de capital en réserves	3.2			- 75			- 75		- 75
Part de l'augmentation de capital allouée aux instruments dérivés (BSA)	14			- 1 060			- 1 060	- 291	- 1 352
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de Franc	14			- 584			- 584	- 66	- 650
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la société</b>		26	843	135	4 232	- 4 232	1 004	212	1 216
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>		314	843	133	4 232	- 2 382	3 140	133	3 273
<b>Situation au 1er janvier 2022</b>		314	843	133	4 232	- 2 382	3 140	133	3 273
Résultat de l'exercice						- 1 646	- 1 646	- 228	- 1 875
Autres éléments du résultat global de l'exercice				12			12		12
<b>Résultat global de l'exercice</b>				12		- 1 646	- 1 635	- 228	- 1 863
Affectation du résultat de l'exercice précédent					- 2 382	2 382			
Augmentation de capital									
Augmentation de capital souscrite par les participations de donnant pas le contrôle	3.3			2 563			2 563	1 887	4 450
Dilution Lithium de France	3.3			- 193			- 193	193	
Imputation des frais d'augmentation de capital en réserves	3.3			- 47			- 47	- 35	- 82
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de Franc	14			- 9 473			- 9 473	- 1 201	- 10 674
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la société</b>				- 7 150	- 2 382	2 382	- 7 150	844	- 6 306
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>		314	843	- 7 004	1 850	- 1 646	- 5 644	748	- 4 896

---

## Notes annexes aux états financiers consolidés

---

### Sommaire de l'annexe aux états financiers consolidés

<b>Sommaire général</b> .....	<b>2</b>
<b>Compte de résultat consolidé</b> .....	<b>3</b>
<b>Etat du résultat global consolidé</b> .....	<b>4</b>
<b>Etat de la situation financière consolidé   actif</b> .....	<b>5</b>
<b>Etat de la situation financière consolidé   passif</b> .....	<b>6</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b> .....	<b>7</b>
<b>Etat de variation des capitaux propres consolidés</b> .....	<b>8</b>
<b>Notes annexes aux états financiers consolidés</b> .....	<b>9</b>
<b>1. Description du Groupe</b> .....	<b>12</b>
<b>2. Base de préparation</b> .....	<b>13</b>
2.1. Déclaration de conformité.....	13
2.2. Evolution future du référentiel comptable.....	13
2.3. Recours à des estimations et aux jugements.....	13
2.4. Base d'évaluation.....	14
2.5. Devise fonctionnelle et de présentation.....	14
<b>3. Faits significatifs de la période</b> .....	<b>15</b>
3.1. Pour l'exercice de 20 mois clos le 31 décembre 2020.....	15
3.2. Pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021.....	16
3.3. Pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022.....	17
<b>4. Evènements postérieurs à la clôture</b> .....	<b>18</b>
<b>5. Périmètre de consolidation</b> .....	<b>20</b>
5.1. Regroupement d'entreprises.....	21
5.2. Participations ne donnant pas le contrôle.....	22
5.3. Entités mises en équivalence.....	24
5.3.1. Coentreprises.....	25
5.3.2. Entreprises associées.....	26
5.4. Groupe d'actifs détenus en vue de la vente.....	28

<b>6. Données opérationnelles</b>	<b>29</b>
6.1. Information sectorielle	29
6.2. Chiffre d'affaires	30
6.3. Autres produits	32
6.4. Charges opérationnelles	33
6.4.1. Charges externes et achats consommés	33
6.4.2. Autres charges d'exploitation	33
6.5. Personnel et effectifs	34
6.5.1. Effectifs	34
6.5.2. Charges de personnel	34
6.5.3. Avantages du personnel	35
6.5.4. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)	36
6.6. Produits et charges opérationnels non courants	36
<b>7. Résultat financier</b>	<b>37</b>
<b>8. Impôts sur le résultat</b>	<b>38</b>
8.1. Charge d'impôt sur le résultat	38
8.1.1. Ventilation impôt exigible /différé	38
8.1.2. Preuve d'impôt sur le résultat	39
8.1.3. Ventilation des actifs et (passifs) nets d'impôts différés	39
8.1.4. Impôts différés actifs non reconnus	40
8.1.5. Incertitudes fiscales	40
<b>9. Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>41</b>
9.1. Immobilisations incorporelles	41
9.2. Immobilisations corporelles	42
9.3. Contrats de location	44
9.4. Tests de dépréciation	47
9.5. Actifs financiers non courants et courants	48
9.6. Créances clients, actifs d'indemnisation et autres actifs courants	49
<b>10. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>50</b>
<b>11. Capitaux propres consolidés</b>	<b>50</b>
11.1. Capital social	50
11.2. Gestion du capital	51
11.3. Résultat par action	52
<b>12. Provisions et passifs éventuels</b>	<b>52</b>

<b>13. Emprunts et dettes financières.....</b>	<b>53</b>
13.1. Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières .....	53
13.2. Tableau de variation des emprunts, dettes financières et dettes de loyers en distinguant les flux de trésorerie des autres flux .....	55
<b>14. Autres passifs financiers .....</b>	<b>56</b>
<b>15. Fournisseurs et autres passifs courants et non courants .....</b>	<b>58</b>
<b>16. Instruments financiers et gestion des risques.....</b>	<b>59</b>
16.1. Classement et juste valeur des instruments financiers .....	59
16.2. Gestion des risques .....	60
16.2.1. Risque de taux d'intérêt .....	60
16.2.2. Risques de crédit .....	60
16.2.3. Risques de liquidité.....	61
<b>17. Transactions avec les parties liées .....</b>	<b>62</b>
<b>18. Engagements hors bilan .....</b>	<b>62</b>
<b>19. Honoraires du commissaire aux comptes.....</b>	<b>63</b>

---

# 1. Description du Groupe

---

Arverne Group (« la Société ») est une société domiciliée en France. Le siège social de la Société est basé à la Technopole Hélioparc de Pau (64). Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») ainsi que ses participations dans des entreprises associées et coentreprises.

Le Groupe a été créé par des spécialistes de la valorisation énergétique des ressources souterraines, formés à l'école des hydrocarbures et désireux de mettre leur savoir-faire au service d'une transition énergétique qui garantisse la prospérité de nos économies locales.

Le Groupe Arverne est un opérateur industriel et pluridisciplinaire de la transition énergétique, qui met son expertise et son éthique professionnelle au service des territoires, dans le cadre de la valorisation locale et écologiquement responsable des ressources du sous-sol, pour un mix énergétique innovant et adapté aux besoins des générations à venir. Le groupe Arverne se positionne comme acteur incontournable du secteur de la décarbonation et de la production d'énergie renouvelables issues du sous-sol en France et en Europe.

Pour atteindre cet objectif, Arverne Group veut produire l'énergie là où elle est destinée à être consommée, en privilégiant les circuits courts, au service des besoins de la collectivité et de l'économie locale. Avec un parti pris, qui signe la singularité de cette aventure : aller là où les autres ne vont pas, en puisant dans le sous-sol une source d'énergie nouvelle et renouvelable, ouvrant de nouveaux possibles, dans le cadre d'une transition énergétique pour le bien de tous.

Afin que cette vision se traduise concrètement en actions, Arverne Group a choisi de s'engager en devenant "entreprise à mission" en mai 2022, selon la loi Pacte. Cette mission, la Société l'a formulée en quelques lignes, qui signent la raison d'être d'Arverne :

"Par son savoir-faire unique, le groupe Arverne libère le potentiel des géo-ressources et les valorise durablement pour une transition énergétique pragmatique au service de la prospérité des territoires".

Les états financiers IFRS du Groupe pour la période incluant les exercices clos les 31 décembre 2022, 31 décembre 2021 et l'exercice de 20 mois clos le 31 décembre 2020 ont été établis dans le cadre du projet de fusion d'Arverne Groupe avec Transition, un SPAC (*Special Purpose Acquisition Company*) coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris, désigné ci-après comme "le SPAC" ou "le SPAC coté". Ils seront inclus dans un prospectus de fusion soumis à l'approbation de l'AMF. Ces états financiers ont été arrêtés par le Président en date du [26 Juillet 2023].

La Société a été créée en mars 2019. L'exercice clos au 31 décembre 2020 est donc un exercice de 20 mois. Les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 sont des exercices de 12 mois.

Au 31 décembre 2022, le Groupe est composé de huit sociétés (filiales, coentreprise et entreprises associées) :

- Arverne Group, société consolidante du Groupe, créée en mars 2019 ;
- AR Worldwide, créée en 2018 à Pau et sa filiale Arverne Resources Caucasus, créée en 2019, dont la vocation est de travailler à la reconversion des anciens puits de pétrole ;
- Arverne Drilling, issue du rachat en février 2020 d'Entrepose Drilling (anciennement COFOR), filiale de Vinci, basée à Pau (64), et spécialisée dans l'exécution de contrats de forage et de travaux sur puits. Avec plus de 1000 puits forés à travers le monde et plus de 60 ans d'expérience, Arverne Drilling opère pour la géothermie profonde et le stockage, et constitue le bras opérationnel du Groupe ;
- DrillHeat, filiale d'Arverne Drilling, créée en mars 2022, basée à Pau (64) et spécialisée dans l'installation des sondes géothermiques. DrillHeat a pour vocation d'apporter une réponse pertinente aux objectifs de décarbonation rapide et massive du bâtiment en France grâce à la géothermie de surface. Drillheat maîtrise l'intégralité de la chaîne de valeur de la géothermie de surface et rassemble les spécialistes de la mise en œuvre de travaux de forages et raccordements géothermiques ;
- Lithium de France, créée en octobre 2020 et basée à Bischwiller (67), dont la vocation est d'allier la géothermie, pour une production de chaleur locale, économique et durable, à l'extraction et la transformation de lithium dans le respect de l'environnement. En effet, certaines eaux géothermales contiennent ce métal alcalin léger, indispensable à la transition énergétique. Des procédés innovants d'extraction donnent l'opportunité de créer une filière française de lithium bas-carbone, respectueux de l'environnement en apportant une réponse industrielle locale aux enjeux de souveraineté française.

- Arverne Drilling Services, société créée fin 2022 afin qu'y soit transféré le fonds de commerce d'Arverne Drilling dans le cadre de l'opération de cession des titres de cette dernière début 2023 (cf Note 4). Au 31 décembre 2022, cette société n'a pas d'activité.
- Mory Energies, société créée en juin 2022, est une société sans activité considérée par le Groupe comme non significative. Cette société n'est pas consolidée.

---

## 2. Base de préparation

---

### 2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022, 2021 et 2020 sont les premiers états financiers présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne, et notamment en application d'IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière ».

Les principes et méthodes comptables IFRS exposés ci-après ont été appliqués aux fins de l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, 2021 et 2020 et du bilan d'ouverture en IFRS au 12 mars 2019, soit la date de transition aux IFRS.

Le Groupe n'établissait pas de comptes consolidés jusqu'à présent, ainsi aucune réconciliation par rapport à un référentiel antérieur n'est fournie.

Pour l'établissement de son bilan d'ouverture, le Groupe s'est conformé aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière ». Cette norme repose sur le principe général d'une application rétrospective de l'ensemble des normes applicables au 31 décembre 2022, sous réserve de certaines exceptions obligatoires et exemptions optionnelles. Toutefois, les exemptions de première application ne trouvent pas à s'appliquer dans la mesure où la date de transition correspond à la date de création d'Arverne Group.

### 2.2. Evolution future du référentiel comptable

Les principales nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes ont été publiées et ne sont pas d'application obligatoire au 31 décembre 2022. Le Groupe ne les applique pas par anticipation :

- Amendements à la norme IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 sous réserve de l'approbation de l'UE),
- Amendement à la norme IAS 1 et du Practice Statement 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023),
- Amendements à la norme IAS 8 - Définition d'une estimation comptable (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023),
- Amendement d'IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 sous réserve de l'approbation de l'UE),
- Amendements à la norme IAS 12 - Impôts différés relatifs à un actif ou passif acquis via une transaction unique (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023),

Les impacts attendus de ces amendements ne sont pas jugés significatifs.

### 2.3. Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations comptables ; elles ont pu affecter l'application des méthodes comptables du Groupe, les montants présentés au titre de certains actifs et passifs, et au titre de certains produits et des charges de l'exercice.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective.

## Jugements

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 5 – Participation mise en équivalence : détermination du niveau de contrôle d'Arverne Group sur les sociétés AR Worldwide, Arverne Resources Caucasus et Drillheat.
- Note 6.2 – Comptabilisation du chiffre d'affaires : détermination des obligations de performance et du rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires dans le cadre des contrats de workover et de forage réalisés par les sociétés Arverne Drilling et DrillHeat.
- Note 9.3 – Durée du contrat de location : détermination du caractère raisonnablement certain ou non de l'exercice des options de prolongation et de résiliation des contrats
- Note 14 – Classement BSA « ratchet » et des BSA tranche 2 et tranche 3 en tant qu'instruments financiers dérivés devant être évalués à la juste valeur à chaque clôture.

## Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et passifs de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont données dans les notes suivantes :

- Note 6.5.3. – Obligations liées aux régimes à prestations définies (indemnités de départ à la retraite) : détermination des principales hypothèses actuarielles
- Note 5.1 Regroupement d'entreprises : détermination des principales hypothèses pour la comptabilisation du regroupement d'entreprises, principalement pour la détermination de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs acquis et passifs assumés dans le cadre de l'acquisition de la société Arverne Drilling
- Notes 8.1.3 et 8.1.4 – Actifs d'impôt différé : disponibilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels il est possible d'imputer des pertes fiscales reportées en amont et les différences temporaires déductibles
- Note 9.4 – Tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles : appréciation de l'existence d'éventuels indices de perte de valeur et estimation de la valeur recouvrable des actifs.
- Note 15.1 – Instruments financiers : détermination de leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9
- Note 14 - Evaluation de la dette au titre des engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle et des options d'achats portant sur celles-ci

## 2.4. Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments dérivés évalués à la juste valeur (cf Note 15), des contreparties éventuelles et des actifs et passifs repris dans le cadre du regroupement d'entreprises, évalués généralement à leur juste valeur (cf Note 9.1.1).

Les états financiers au 31 décembre 2022 du Groupe ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation pour une période d'au moins 12 mois à partir de la date d'arrêt des états financiers, compte tenu des perspectives de croissance reflétées dans le business plan produit dans le cadre de l'opération de fusion considérée et compte tenu des éléments décrits en Note 16.2.3. - Risques de liquidité.

## 2.5. Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie de présentation du Groupe. L'ensemble des entités du périmètre ont l'euro comme monnaie fonctionnelle. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en euro en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Aucun écart de change significatif n'est comptabilisé à date dans les comptes clos au 31 décembre 2022, 2021 et 2020.

---

### 3. Faits significatifs de la période

---

#### 3.1. Pour l'exercice de 20 mois clos le 31 décembre 2020

- Mars 2019 – Création d'Arverne Group
- Janvier 2020 – Augmentation de la participation du Groupe dans la société AR Worldwide

En janvier 2020, Arverne Groupe a réalisé l'acquisition de titres de la société AR Worldwide. Le Groupe, déjà actionnaire d'AR Worldwide, augmente sa part de détention des titres de la société de 47,5% à 70% suite à cette acquisition. La société AR Worldwide a une activité d'exploration et d'étude d'abandon de puits de pétrole (cf Note 5.3.2.).

- Février 2020 – Augmentation de capital d'Arverne Group

Le 5 février 2020, Arverne Group a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 270 K€ auprès de deux investisseurs privés.

Par la suite, la prime d'émission d'un montant de 268 K€ a été incorporée au capital.

- Février 2020 – Acquisition d'Arverne Drilling

Les titres d'Entrepose Drilling, anciennement détenus par Entrepose Group (Groupe Vinci), ont été rachetés par Arverne Group le 26 février 2020. Dans ce cadre, un protocole de rachat a été homologué par le Tribunal de Commerce de Nanterre le 30 janvier 2020, afin de s'assurer que cet accord était conclu de façon à permettre la pérennité de l'entreprise, la poursuite de l'activité économique ainsi que le maintien de l'emploi.

Filiale à 100%, la société Arverne Drilling a une activité de travaux publics en surface et en sous-sols, sondages, forages, fondations spécialisées. Au moment du rachat, Arverne Drilling comptait un effectif de 40 personnes, et un parc de 6 rigs de forage.

Post-rachat, Entrepose Drilling a été renommée Arverne Drilling et le siège social a été déplacé à Pau. La société Entrepose Gabon, détenue par Entrepose Drilling et mise en sommeil au cours de l'exercice 2017, est en cours de fermeture. En date d'acquisition, Entrepose Drilling détenait également une succursale créée en 2013 au Maroc qui est en cours de fermeture.

Le prix d'acquisition des titres est de 3 000 K€. Il fait l'objet d'un crédit vendeur contracté auprès d'Entrepose Group, filiale du groupe VINCI. Le protocole d'accord conclu le 26 février 2020 inclut deux compléments de prix :

- Un 1er complément de prix dépendant du résultat courant avant impôt futur d'Arverne Drilling, pour un montant maximum de 5 000 K€.
- Un 2ème complément de prix égal à un pourcentage du chiffre d'affaires HT réalisé par Arverne Drilling au titre de tout contrat intégré à un marché d'envergure porté par Entrepose Group ou toute autre société du Groupe VINCI.

Ces compléments de prix sont à verser sur 10 ans à compter de la date de closing.

En date d'acquisition, les opérations suivantes ont également été réalisées :

- Signature d'un concours bancaire courant avec la BRED en vue de financer le besoin en fonds de roulement pour un montant de 1 500 K€ garanti à première demande par Vinci.
- Signature d'un contrat d'affacturation avec La Banque Postale
- Conclusion avec Entrepose Group d'une convention de deux emprunts auprès d'Entrepose Group pour un montant maximal de 2 000K€ et 500K€, activables par Arverne Drilling au plus tard le 31 décembre 2021 sous certaines conditions. Sur l'exercice 2021, Arverne Drilling a ainsi contracté des emprunts pour un total de 1 000

K€. La finalité de ces emprunts est le financement du Besoin en Fonds de Roulement ainsi que le financement de la remise en état du parc machines.

Le traitement comptable de ces opérations est détaillé dans les Notes 5.1 et 13.

- Mars 2020 – Conséquence de la crise liée à la pandémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 a généré à partir du début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de cette épidémie en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles. L'activité du Groupe s'est poursuivie pendant les périodes de confinement décidées par le gouvernement moyennant une adaptation de son organisation.

Le Groupe, en plus des mesures de protection sanitaire des salariés, a mis en place une gestion de crise qui a consisté notamment à prendre les mesures suivantes :

- Mise en place du chômage partiel à compter du 16 mars 2020 et ce jusqu'à la fin du premier confinement
- Mise en place du télétravail
- Demande de reports de certaines échéances sociales et fiscales
- Attribution de prêts garantis par l'Etat (cf Note 13).

Du fait de cette crise et de l'absence de commandes signées avant l'acquisition d'Arverne Drilling, cette dernière a connu un redémarrage délicat de son activité en 2020. L'activité a progressivement repris à compter de juin 2020 et les chantiers de forages ont repris dès septembre 2020.

- Octobre 2020 – Création d'Arverne Geothermal (Lithium de France)

En octobre 2020 a été créée Arverne Geothermal, désormais dénommée Lithium de France (suite à changement de dénomination de la société par décision du 15 avril 2021).

### 3.2. Pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

- 2021 – Reprise de l'activité d'Arverne Drilling

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été marqué par :

- Une augmentation de capital d'Arverne Drilling d'un montant de 2 172 K€ par abandon du compte courant d'associé d'Arverne Group, sans impact aux bornes du Groupe ;
- Un redémarrage de l'activité ;
- Une reprise des embauches pour faire face à cette reprise d'activité pour passer de 47 à 59 ETP ;
- La signature d'un contrat cadre pluriannuel prestigieux dans le domaine du stockage de gaz conclu pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois un an et étant amené à mobiliser une des machines de grosse capacité d'Arverne Drilling à 100% pour la période ainsi qu'une cinquantaine de salariés.

- Mai 2021 – Réduction de capital d'Arverne Group

Le 3 mai 2021, Arverne Groupe a réalisé une opération de réduction de capital, d'un montant de 26 K€ suite au rachat des titres d'un actionnaire. Le capital a ainsi été ramené de 288 K€ à 262 K€.

- Août 2021 – Augmentation de capital d'Arverne Group

Le 2 août 2021, une augmentation de capital en numéraire a été réalisée pour un montant de 52 K€ afin de faire rentrer de nouveaux actionnaires et investisseurs, portant le capital de 262 K€ à 314 K€, avec une prime d'émission de 843 K€.

- Octobre 2021 - Lithium de France finalise son financement en série A

Lithium de France a procédé à l'émission de 412 130 actions ordinaires de série A, à chaque action A étant attaché un BSA Ratchet avec suppression du droit préférentiel de souscription. Par ailleurs, à la même date, 466 564 BSA Tranche 2 et 365 474 BSA Tranche 3 sont accordés gratuitement.

Equinor Ventures, fonds d'investissement adossé à la société norvégienne Equinor et partenaire clé du développement futur de Lithium de France a mené cette levée de fonds et a été suivi par d'autres acteurs industriels, tels que Langa International, ou financiers comme Pacifico ou Fourstones, ainsi que par quelques business angels.

A la suite de cette augmentation de capital de 2 650 K€ (tranche 1), Arverne Group reste actionnaire majoritaire avec 78,45% du capital.

Les Tranches suivantes de cette augmentation de capital ont été exercées en 2022 (cf Note 3.3. et 11.1.).

Le traitement comptable des BSA est présenté en Note 14.

Les frais d'augmentation de capital, d'un montant de 77 K€, ont été comptabilisés en diminution des capitaux propres.

### 3.3. Pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022

- Février 2022 - Guerre en Ukraine

L'activité du Groupe n'est à ce jour pas directement impactée par les conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Les achats de matières premières auprès de fournisseurs de cette région représentent une part très marginale des consommations du Groupe.

- Mars 2022 – Création de DrillHeat

Le 1er mars 2022, la société DrillHeat a été créée pour les besoins de forage de faible profondeur. Arverne Drilling en est actionnaire à 50%. Cette co-entreprise a réceptionné trois machines de forage entre septembre (démarrage de l'activité) et novembre 2022 et a un important carnet de commandes pour les mois à venir.

- Avril 2022 – Entrée au capital d'un nouvel actionnaire.

Langa International, déjà actionnaire de Lithium de France a été agréé en Assemblée Générale le 8 avril 2022 et a acquis depuis 1 049 actions d'Arverne Group auprès d'un autre actionnaire.

- Juin 2022 - Lithium de France devient titulaire du Permis Exclusif de Recherches de Gîtes Géothermiques « Les sources ».

Le Permis Exclusif de Recherches de Gîtes Géothermiques dit « Les sources » a été accordé à Lithium de France par arrêté ministériel du 22 juin 2022, publié au Journal Officiel de la République Française du 29 juin 2022. Situé en Région Grand-Est, dans le Département du Bas-Rhin, en Alsace du Nord, il est accordé pour une durée de 5 ans sur une superficie d'environ 171 kilomètres carrés. Ce titre confère à Lithium de France l'exclusivité des opérations de recherches exploratoires ayant pour objectif de déterminer des cibles géologiques favorables à l'élaboration de projets de géothermie chaleur.

L'obtention de ce permis a permis à Lithium de France de lancer immédiatement durant l'été 2022 la campagne d'exploration. Cette campagne s'est déroulée sans aucun incident et les résultats sismiques sont d'excellente qualité. L'interprétation de ces données se poursuit en 2023.

Le traitement comptable relatif à l'acquisition de ce Permis Exclusif de Recherches est décrit en Note 9.1.

- 2022 – Poursuite du développement de Lithium de France

Lithium de France a accompli des progrès significatifs tout au long de l'exercice 2022 dont les faits les plus marquants sont les suivants :

- La validation des ressources géothermales et en lithium de la Société par un tiers certifié
- La signature d'une coopération technique et stratégique avec Equinor, prévoyant la création d'un centre de recherches commun sur les procédés d'extraction du lithium en Norvège, opérationnel à compter de 2023.
- La poursuite des tests et analyses d'extraction directe du lithium (DLE) afin de déterminer la technologie la plus performante.

Ces activités sont financées par :

- L'obtention de financements non-dilutifs de la BPI à hauteur de 2 100 K€ (cf ci-après et Note 13).
- L'exercice des tranches 2 et 3 de son financement de Série A en avril et novembre 2022. Le 27 avril 2022, 453 363 BSA tranche 2 ont été exercés, donnant lieu à l'émission de 453 345 actions ordinaires de série A pour un montant de 2 915K€. Puis, le 9 novembre 2022, 238 664 BSA tranche 3 ont été exercés, donnant lieu à

l'émission de 238 664 actions ordinaires de série A, pour un montant de 1 534K€, à chaque action A étant attaché un BSA Ratchet avec suppression du droit préférentiel de souscription.

A la suite de ces exercices, Arverne Group reste actionnaire majoritaire avec 57,6% du capital. Equinor quant à lui détient 24,99% du capital et devient le second actionnaire le plus important.

- Novembre 2022 – Souscription par Lithium de France d'emprunts auprès de la BPI

Le 4 novembre 2022, Lithium de France a souscrit un Prêt Amorçage Investissement auprès de BPI France pour un montant nominal de 1 000 K€ sur une durée de 8 ans.

Ce prêt bénéficie de 12 trimestres de différé d'amortissement en capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31/03/2026 et le dernier le 31/12/2030. En outre, pendant la période de différé d'amortissement du capital, les intérêts seront payés trimestriellement à terme échu.

Le 5 novembre 2022, Lithium de France a souscrit un Prêt Innovation – Recherche & Développement auprès de BPI France pour un montant nominal de 1 100 K€ sur une durée de 8 ans.

Ce prêt bénéficie de 12 trimestres de différé d'amortissement en capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31/12/2022 et le dernier le 30/09/2030. En outre, pendant la période de différé d'amortissement du capital, les intérêts seront payés trimestriellement à terme échu.

Le traitement comptable de ces emprunts est présenté dans les Notes 13 et 16.1.

- Décembre 2022 – Création de la Société Arverne Drilling Services

Cette filiale, détenue à 100% par Arverne Group, a vocation à reprendre l'activité d'Arverne Drilling suite à l'opération de cession de fonds de commerce réalisée en 2023 (cf Note 4).

---

## 4. Evènements postérieurs à la clôture

---

- Janvier 2023 – Cession du fonds de commerce d'Arverne Drilling à Arverne Drilling Services et cession des titres d'Arverne Drilling

Le 31 janvier 2023, le fonds de commerce d'Arverne Drilling a été cédé à Arverne Drilling Services pour un montant de 2 136 K€. Ce fonds de commerce inclut principalement la clientèle, les immobilisations corporelles à l'exception de deux rigs, les contrats avec les tiers et le personnel.

Suite à cette opération et suite à une décision de l'Associé Unique en date du 31 janvier 2023, 100% des titres de la société Arverne Drilling ont été cédés à un tiers ("l'Acquéreur") au titre du Share Purchase Agreement (SPA) conclu entre le cédant Arverne Group et l'Acquéreur.

Le prix final de cette opération a été déterminé le 31 mars pour un montant de 3 456 K€. Dans le SPA, l'Acquéreur s'engageait également à :

- Rembourser le prêt contracté auprès d'Entrepose Group pour un montant de 2 000 K€
- Rembourser les PGE contractés auprès des banques CIC et BNP
- Rembourser le découvert de 1 500 K€ contracté auprès de trois banques (Société Générale, BNPP, Banque Palatine), ou dans le cas où ces lignes de découvert auraient été soldées avant le closing de l'opération, à indemniser le cédant Arverne Group pour autant.

Ces engagements ont été respectés et clos au 30 avril 2023, Arverne Group a reçu les fonds correspondant au prix de cession ainsi qu'au remboursement des lignes de découvert.

Par ailleurs, dans le cadre de cette opération, une convention a été conclue avec Entrepose group afin de solder le crédit vendeur d'Arverne Group pour un montant solde de tout compte de 1 200 K€ (en lieu et place du montant de 2 900 K€ restant à payer).

Arverne Group a respecté son engagement en avril 2023 et le prêt vendeur avec Entrepose group a donc été soldé.

- Février 2023 – Acquisition par le Groupe de la société Géorhin SAS – Ex-Fonroche Géothermie

Début février, le tribunal de Commerce d'Agen a validé l'acquisition par le Groupe de 100% des titres de la société Géorhin à la société Compagnie des Châteaux. La société Géorhin est la société consolidante d'un groupe comprenant de 12 filiales détenues à 100% : Géoven, Géoven Production, Fongecom, Géoeck, Géoeck Production, Géoven Electricité, Géoval, Géolons, Géohurt, Géovis, Géoforon, Géohurt Production.

Le prix d'acquisition des titres est de 1€. Le protocole d'accord conclu entre Arverne Group et La Compagnie des Châteaux le 31 janvier 2023 inclut deux compléments de prix :

- Complément de Prix n°1 : d'un montant de 1 624 K€, il devra être versé dès le démarrage d'un premier puits de forage survenant en exécution de tout permis (PER) géothermie ou lithium
- Complément de Prix n°2 : sera versé sous la condition du redémarrage de la centrale de Vendenheim exploitée par la société Géoven (filiale acquise de Géorhin) avant le 31 décembre 2027. Ce complément de prix sera égal au deux tiers (2/3) du « free cash-flow » annuel généré par l'exploitation de la centrale, pendant une durée maximum de 10 ans, dans la limite maximum de la somme de 23 800 K€.

D'autre part, Arverne Group a également acquis les dettes de la société Géorhin :

- Le compte courant d'associé accordé au Groupe Georhin par la Compagnie de Châteaux de 54 millions d'euros a été acquis pour 1 euro ;
- Les dettes bancaires de Géorhin de 13 853 K€ ont été acquises et payées pour un montant de 4 420 K€. Un complément de prix de 3 200 K€ sera versé sous les mêmes conditions que le complément de prix n°2 décrit ci-dessus.

D'autre part, Arverne Group a également acquis 36 711 K€ des 41 311 K€ d'euros de dettes bancaires de la société Géoven pour un montant de 2 000 K€ payable en quatre échéances : 750 K€ à la cession, 417 K€ en 2024, 417 K€ en 2025 et 416 K€ en 2026. Un complément de prix de 34 700 K€ sera versé sous les mêmes conditions que le complément de prix n°2 présenté ci-dessus.

Enfin, Arverne Group a acquis et payé les dettes bancaires de la société Fongecom (filiale acquise de Géorhin), d'un montant de 494 K€, pour 20% de leur montant nominal, soit 99K€.

Grâce à cette acquisition, le groupe Arverne se positionne comme le futur leader français dans les domaines de la géothermie profonde et de la géothermie de surface et détient dès lors 6 titres miniers valides et 4 permis exclusifs de recherche en instruction situés dans trois régions différentes (Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est), soit plus de 2000 km<sup>2</sup> sur lesquels des travaux ont été ou seront engagés prochainement. Arverne dévoilera dans les prochaines semaines son projet et son organisation sur chacun des sites concernés. Ils serviront pleinement les objectifs du nouveau plan national pour la géothermie.

Cette acquisition répond aux critères d'un regroupement d'entreprises selon IFRS 3. A la date d'approbation de ces états financiers, la comptabilité d'acquisition n'est pas finalisée.

- Mars 2023 – Emprunt obligataire de 30M€ (Arverne Group)

En mars 2023, Arverne Group a conclu avec les investisseurs Crescendissimo SAS et Eiffel Essentiel SLP, à hauteur de respectivement 10 000 K€ et 20 000 K€, un contrat de souscription relatif à un programme d'obligations convertibles en actions nouvelles Arverne Group ou échangeables en actions existantes Lithium de France d'une valeur nominale de 10€, en deux tranches de 1 500 000 obligations chacune :

- Tranche 1 : une tranche d'un montant nominal maximum de 15 000 K€ en la forme d'obligations tranche 1 émise en mars 2023
- Tranche 2 : une tranche d'un montant nominal maximum de 15 000 K€ en la forme d'obligations tranche 2, pouvant être émise dans les circonstances suivantes :
  - dans l'hypothèse où le projet de fusion avec le SPAC coté n'aurait pas été réalisé au plus tard le 21 juin 2023 ; ou
  - dans l'hypothèse où le contrat de rapprochement d'entreprises aurait été conclu au plus tard le 21 juin 2023 (et où l'assemblée spéciale des actionnaires titulaires d'actions de catégorie B du SPAC aurait été convoquée au plus tard à cette date) mais où (i) l'assemblée spéciale des actionnaires titulaires

d'actions de catégorie B du SPAC aurait désapprouvé le projet de fusion, (ii) l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du SPAC aurait désapprouvé le projet de Fusion et/ou (iii) l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du SPAC n'aurait pas délibéré sur le projet de fusion, dans les trois cas, avant le 25 septembre 2023.

A la date d'arrêtés de ces états financiers, le projet de fusion avec le SPAC n'est pas réalisé. Par conséquent, la condition d'émission de la Tranche 2 est remplie. Cette tranche n'a pas été émise à date.

Les obligations Tranche 1 et 2 arrivent à maturité le 30 juin 2024.

L'option de conversion des obligations tranches 1 et 2 donne la faculté aux porteurs d'obligations d'échanger leurs obligations dans les cas suivants (i) de façon automatique et en cas de réalisation de la fusion envisagée avec le SPAC coté ou d'une levée de fonds supérieure à 30 000 K€, préalablement au 31 décembre 2023, contre un nombre variable d'actions nouvelles d'Arverne Group ou (ii) de façon optionnelle à compter du 1er janvier 2024, en l'absence de réalisation des opérations précitées, ou bien en cas de résiliation du contrat de fusion envisagé en raison du non-respect de certaines conditions suspensives, par échange d'un nombre fixe d'actions existantes de Lithium de France détenues par l'émetteur ou (iii) de façon automatique à la date d'échéance du 30 juin 2024, contre un nombre fixe d'actions existantes de Lithium de France.

Cette émission permet notamment au Groupe de financer : (i) le prix d'achat des actions de GéoRhin et le rachat des créances y afférentes dans le cadre de l'acquisition, (ii) le développement d'Arverne Drilling Services et de sa coentreprise DrillHeat, (iii) la souscription par Arverne Group à la Série B de Lithium de France à hauteur de 20 000 K€ en deux tranches ; et pour le solde, (iv) les besoins généraux du Groupe.

Comptablement, ces obligations sont des instruments financiers hybrides relevant de la norme IFRS 9. L'instrument comporte un contrat hôte (l'instrument de dette) et un instrument dérivé incorporé (au titre de l'option de conversion). L'option de conversion est à évaluer en date d'émission puis à chaque clôture à la juste valeur par le biais du compte du résultat. Le contrat hôte est à évaluer en date d'émission par différence entre le montant de trésorerie nette reçue et la juste valeur de l'instrument dérivé. Le contrat hôte est ensuite comptabilisé au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

- Mars 2023 - Lithium de France annonce la finalisation avec succès de sa Série B de 44 000 K€.

Lithium de France annonce la finalisation avec succès de sa Série B pour un montant de 44 000 K€. L'augmentation de capital sera souscrite par ses principaux actionnaires, au premier rang desquels Arverne Group (à hauteur de 20 000 K€), Equinor Ventures et par un nouvel investisseur, Hydro, leader industriel de l'énergie et de l'aluminium.

A la date de publication de ces états financiers, la première tranche de 24 000 K€ a été souscrite, dont 5 000 K€ par le Groupe. La seconde tranche de 20 000 K€ sera souscrite avant le 30 septembre 2023. Le Groupe y souscrira à hauteur de 15 000 K€. Cette deuxième souscription sera financée soit par les fonds provenant de l'opération de fusion avec le SPAC coté soit par l'émission de la seconde tranche des obligations convertibles.

Arverne Group demeurera l'actionnaire majoritaire de Lithium de France, avec 57% du capital.

- Juin 2023 – Conclusion d'un contrat de rapprochement d'entreprises avec le SPAC

Le 14 juin 2023, Arverne Groupe et le SPAC ont conclu un accord de rapprochement d'entreprises en vue d'une introduction sur le compartiment professionnel d'Euronext.

---

## 5. Périmètre de consolidation

---

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés (sauf pour les pertes ou profits liés à des transactions en devises étrangères).

Les sociétés consolidées au sein du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Dénomination sociale	Pays	Activité	Taux d'intérêts			
			2022.12	2021.12	2020.12	2019.03
Arverne Group	France	Holding	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Arverne Drilling	France	Forage	100,0%	100,0%	100,0%	N/A
Arverne Drilling Services	France	Etudes	100,0%	N/A	N/A	N/A
Lithium de France	France	Production	57,6%	78,4%	100,0%	N/A

Les variations du pourcentage d'intérêt de Lithium de France détenu par Arverne Group résultent de l'augmentation de capital de série A de Lithium de France, par l'émission de 412 130 actions ordinaires de série A (Tranche 1), à chaque action A étant attaché un BSA Ratchet avec suppression du droit préférentiel de souscription. Par ailleurs, à la même date, 466 564 BSA Tranche 2 et 365 474 BSA Tranche 3 sont accordés gratuitement (cf Note 3).

- Au 31 décembre 2021, à la suite de cette augmentation de capital de 2 650 K€ (Tranche 1), Arverne Group détient 78,45% du capital de Lithium de France
- Au 31 décembre 2022, à la suite de (i) l'exercice de 453 363 BSA Tranche 2, donnant lieu à l'émission de 453 345 actions ordinaires de série A pour un montant de 2 915 K€ et (ii) l'exercice de 238 664 BSA Tranche 3, donnant lieu à l'émission de 238 664 actions ordinaires de série A pour un montant de 1 534 K€, Arverne Group détient 57,6% du capital de Lithium de France.

## 5.1. Regroupement d'entreprises

Le profit résultant de l'acquisition avantageuse d'Arverne Drilling (ci-après le « badwill ») en février 2020 a été calculé comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Total</b>
Contrepartie versée en trésorerie (ajustement du prix lié au BFR versé par le vendeur)	- 414
Contrepartie différée (crédit-vendeur)	2 951
<b>Contrepartie transférée</b>	<b>2 537</b>
Immobilisations corporelles	9 694
Actifs d'indemnisation	552
Autres actifs non courants	288
Créances clients	15
Autres actifs courants	816
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 821
Dettes financières	- 9
Dettes d'impôts différés	- 0
Provisions	- 592
Passif au titre des avantages du personnel	- 63
Dettes fournisseurs	- 339
Autres passifs courants	- 1 689
<b>Juste valeur des actifs nets identifiables</b>	<b>10 494</b>
<b>Badwill</b>	<b>- 7 957</b>

Le badwill est comptabilisé en Autres produits opérationnels non courants au 31 décembre 2020.

En date d'acquisition et aux 31 décembre 2022, 2021 et 2020, le Groupe a estimé la juste valeur des compléments de prix comme étant non significative, sur la base du plan d'affaires révisé dans un contexte de pandémie de Covid-19

(événement immédiatement postérieur à la finalisation de l'acquisition - cf Note 3.1 – Conséquence de la crise liée à la pandémie de Covid-19). Dans le cadre de la cession d'Arverne Drilling en janvier 2023, un accord tripartite a été signé entre le Groupe, l'acquéreur et VINCI, actant la caducité de la clause de complément de prix (cf Note 4).

La contrepartie versée en trésorerie d'un montant de -0,4 M€ correspond à la déduction du BFR de l'acquéreur du prix d'acquisition. Le protocole de conciliation prévoit en effet que les différences positives entre le BFR et la trésorerie en date de réalisation et les montants cibles soient à payer par Arverne Group à VINCI postérieurement à l'acquisition (montant à payer par VINCI à Arverne Group en cas de différence négative).

L'évaluation de la juste valeur des immobilisations corporelles est basée sur un rapport d'expert, établi sur la base de comparaison avec des unités de production ayant les mêmes utilisations, caractéristiques et spécifications techniques. De plus, ont été pris en compte les critères suivants : constructeur, année de construction, puissance, données d'inspections, en ajustant suivant les données de marché au moment de l'étude ainsi que les données économiques.

La valeur brute contractuelle des créances clients est de 2 489 K€. En raison d'un litige client portant sur une créance de 2 480 K€ existant à la date d'acquisition, la juste valeur de ces créances est estimée à 15 K€. La trésorerie reçue au titre d'un éventuel paiement de cette créance en litige sera rétrocédée au cédant Entrepose Groupe aux termes de la garantie actif-passif conclue entre le cédant et l'acquéreur Arverne Group.

Dans le cadre de cette garantie actif-passif incluse dans le protocole d'accord, le cédant s'est également engagé à compenser financièrement les pertes qu'Arverne Group pourrait subir au titre de certains risques identifiés, pour lesquels des provisions sont constatées à hauteur de 552 K€ en date d'acquisition (cf Note 12). Le Groupe comptabilise ainsi en date d'acquisition des actifs d'indemnisation, évalués sur la même base que les passifs correspondants.

Comme prévu dans le protocole d'accord, le cédant a octroyé un crédit vendeur de 3 000 K€ à Arverne Group remboursable en 3 ans à compter d'août 2021. Ce crédit vendeur est évalué en date d'acquisition à sa juste valeur déterminée sur la base d'un taux de marché puis comptabilisé au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais d'acquisition comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 137 K€. Le badwill s'explique principalement par le contexte dans lequel la société Entrepose Drilling a été rachetée au groupe Vinci. En effet, à cette période, le vendeur a décidé d'une stratégie de désengagement vis-à-vis de l'activité de forage, justifiée par le constat d'un manque de synergie au niveau du groupe ayant engendré des difficultés financières pour Entrepose Drilling. A contrario, l'acquisition d'une société de travaux spécialisée dans le forage rentre parfaitement dans la stratégie de développement d'Arverne Group en participant à dé-risquer ses futurs forages de géothermie profonde. Les immobilisations corporelles acquises comprennent principalement du matériel de forage (dont 6 rigs). Les autres actifs courants acquis incluent principalement une créance de TVA de 638 K€.

Les autres passifs courants repris incluent principalement les dettes fiscales (dont une dette d'impôt sur les sociétés de 802 K€ et une dette de TVA de 415 K€) et les dettes sociales.

Entre la date d'acquisition d'Arverne Drilling au 26 février 2020 et le 31 décembre 2020, celle-ci a contribué à hauteur de 4 287 K€ au chiffre d'affaires et de 4 484 K€ au résultat net du Groupe. L'activité des deux premiers mois de l'exercice était non significative ainsi que celle de la période de crise liée à la pandémie de Covid-19 de mars à septembre 2020.

## 5.2. Participations ne donnant pas le contrôle

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Le tableau suivant résume l'information relative à Lithium de France ayant des participations significatives ne donnant pas le contrôle après éliminations intragroupe :

En milliers d'euros

	Lithium de France	Éliminations intragroupes	2022.12
<b>Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>42,40%</b>		
Actifs non courants	4 626		4 626
Actifs courants	3 741	- 58	3 683
Passifs non courants	- 2 100		- 2 100
Passifs courants	- 1 215	58	- 1 157
<b>Actifs nets</b>	<b>5 053</b>		<b>5 053</b>
Quote-part ne donnant pas le contrôle	2 142		2 142
Couverture des intérêts minoritaires	- 1 267		- 1 267
<b>Actifs nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>875</b>		<b>875</b>
Produits	59	- 48	11
Résultat net	- 238		- 238
<b>Résultat global total</b>	<b>- 238</b>		<b>- 238</b>
Résultat net affecté aux participations ne donnant pas le contrôle	- 101		- 101
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	- 1 640		- 1 640
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 4 119		- 4 119
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle)	6 550		6 550
<b>Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>790</b>		<b>790</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Lithium de France</b>	<b>Éliminations intragroupes</b>	<b>2021.12</b>
<b>Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>21,6%</b>		
Actifs non courants	557		557
Actifs courants	2 321		2 321
Passifs non courants			
Passifs courants	- 1 955		- 1 955
<b>Actifs nets</b>	<b>923</b>		<b>923</b>
Quote-part ne donnant pas le contrôle	199		199
Couverture des intérêts minoritaires	- 66		- 66
<b>Actifs nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>133</b>		<b>133</b>
Produits	29		29
Résultat net	- 366		- 366
<b>Résultat global total</b>	<b>- 366</b>		<b>- 366</b>
Résultat net affecté aux participations ne donnant pas le contrôle	- 79		- 79
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	- 114		- 114
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 555		- 555
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle)	2 725		2 725
<b>Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 056</b>		<b>2 056</b>

### 5.3. Entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des coentreprises et une entreprise associée.

Selon IFRS 11, une coentreprise est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Selon IAS 28, une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint.

Selon IAS 28, les intérêts du Groupe dans une coentreprise et dans une entreprise associée sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers du Groupe incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence, jusqu'à la date à laquelle le contrôle conjoint ou l'influence notable prend fin.

Les gains découlant des transactions avec l'entreprise mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Lorsque la coentreprise subit des pertes, la valeur comptable de la participation est au maximum ramenée à une valeur nulle. Dans ce cadre, la valeur comptable de la participation correspond à celle des titres ainsi qu'aux autres intérêts à long terme faisant en substance partie de l'investissement net du Groupe dans l'entreprise mise en équivalence, i.e. aux prêts dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible. Toute perte supplémentaire n'est

comptabilisée au passif du Groupe que dans la limite de son obligation à financer les pertes ou de ses paiements effectués pour le compte de l'entreprise mise en équivalence. Il est considéré que le Groupe Arverne n'a pas une telle obligation vis-à-vis de ses entreprises mises en équivalence.

Au 31 décembre 2022, 2021 et 2020, la valeur comptable des participations dans les entités mises en équivalence du Groupe est de zéro, dans la mesure où celles-ci présentent des capitaux propres négatifs à chaque clôture considérée.

Au 31 décembre 2022, 2021 et 2020, le Groupe n'a pas comptabilisé les pertes relatives à ses intérêts dans les entités mises en équivalence, d'un montant de 372 K€, 31 K€ et 199 K€ respectivement, dans la mesure où le Groupe n'a aucune obligation de contribuer à ces pertes.

### 5.3.1. Coentreprise

La société Drillheat a été créée en mars 2022, avec principalement pour objet la réalisation de prestations de services de forage de géothermie destinée à une clientèle ayant des besoins thermiques de production de chaud et de froid décarbonée. A partir sa constitution, Arverne Group détient 50% de Drillheat par l'intermédiaire d'Arverne Drilling, Drillheat est sous contrôle conjoint d'Arverne Group et de ses partenaires. Le partenariat est structuré sous forme d'un véhicule juridique distinct. De plus le Groupe a analysé la forme juridique, les termes contractuels du partenariat et tout autre faits et circonstances pertinents et a conclu qu'il s'agit d'une coentreprise devant être comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Dénomination sociale	Pays	Activité	2022.12
Drillheat	France	Forage	50,00%

Le tableau suivant résume les informations financières de DrillHeat telles que publiées dans ses propres états financiers. Il réconcilie en outre les informations financières résumées et la valeur comptable de la participation du Groupe dans cette société :

<i>En milliers d'euros</i>	2022
<b>Pourcentage de détention des titres</b>	<b>50,0%</b>
Actifs non courants	3 064
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	646
Trésorerie et équivalents de trésorerie	351
Passifs non courants	- 657
Passifs courants	- 3 911
<b>Actifs nets (100%)</b>	<b>- 507</b>
Actifs nets attribuables au Groupe	- 253
Pertes non comptabilisées	253
<b>Valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>0</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022</b>
Chiffre d'affaires	414
Charges opérationnelles	- 1 474
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>- 1 059</b>
Résultat financier	- 51
Impôt sur le résultat	
<b>Résultat net</b>	<b>- 1 079</b>
Autres éléments du résultat global	
<b>Résultat global (100%)</b>	<b>- 1 079</b>
Quote part du Groupe dans le résultat global de Drillheat	- 539
Valeur des titres	286
<b>Pertes non comptabilisées</b>	<b>- 253</b>

Les transactions de la société DrillHeat sont principalement liées au démarrage de la société : embauches (frais de personnel 560 K€), frais de prospection, investissements liés à l'achat de machines ainsi qu'à la constitution d'équipements de travaux complémentaires (actifs non courants pour 3 064 K€).

Des chantiers ont débuté en septembre 2022 à la réception de la première foreuse. Deux autres foreuses ont été mises en service en octobre 2022 et novembre 2022. Ces chantiers ont généré des charges de consommables (350 K€). L'acquisition de deux de ces foreuses est financée par le compte courant d'associé. L'acquisition de la troisième foreuse est financée par un crédit-bail (comptabilisé conformément à IFRS 16).

Les transactions entre le Groupe et sa coentreprise sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022</b>
Créances clients	9
Chiffre d'affaires	624

Les transactions réalisées entre Drillheat et le Groupe correspondent à des management fees facturés par Arverne Group et à des refacturations à DrillHeat de prestations opérationnelles réalisées par Arverne Drilling dans le cadre de contrats de forage.

### 5.3.2. Entreprises associées

Les entreprises associées au sein du Groupe sont les suivantes :

Dénomination sociale	Pays	Activité	2022.12	2021.12	2020.12
AR Worldwide	France	Etudes	49,00%	70,00%	70,00%
AR Resources Caucasus	France	Etudes	14,70%	21,00%	66,50%

Le 2 mars 2018, la société AR Worldwide a été créée avec principalement pour objet la valorisation des potentiels miniers, géothermiques ou d'eau des clients. Arverne Group a acquis d'abord 47,5% d'AR Worldwide en juin 2019 et 22,5% complémentaire en janvier 2020. En octobre 2022, son niveau de participation passe de 70% à 49% à la suite de la cession d'actions entre Arverne Group et un autre actionnaire d'AR Worldwide. Le Groupe a une influence notable sur AR Worldwide dans la mesure où les décisions de nomination et révocation des dirigeants et de créations de filiales sont soumises à la majorité des trois quarts.

La société Arverne Resources Caucasus a été créée le 26 mars 2019 principalement pour la gestion de tous titres et droits sociaux et la prise de participation dans toutes sociétés, groupements et associations. AR Worldwide détenait 95% d'Arverne Resources Caucasus lors de la création de cette dernière. Le Groupe a une influence notable sur Arverne Resources Caucasus via sa détention d'intérêts d'AR Worldwide.

En juin 2019, le Groupe a obtenu indirectement 45,1% d'intérêts dans Arverne Resources Caucasus à la suite de l'acquisition de 47,5% d'AR Worldwide.

En janvier 2020, le Groupe a porté son pourcentage d'intérêt dans Arverne Resources Caucasus à 66,5% à la suite de l'acquisition de 22,5% d'intérêts complémentaires dans AR Worldwide.

Le 18 mars 2021, le pourcentage d'intérêt d'Arverne Group sur Arverne Resources Caucasus passe de 66,5% à 21%. Cette diminution résulte de la diminution du pourcentage d'intérêt d'AR Worldwide dans Arverne Resources Caucasus, de 95% à 30%, à la suite d'une augmentation de capital souscrite par Pacifico permettant à ce dernier de devenir l'actionnaire majoritaire.

En octobre 2022, la participation du Groupe dans Arverne Resources Caucasus devient 14,7% suite à la diminution de sa participation dans AR Worldwide de 70% à 49%. Le Groupe possède alors 30% des droits de vote sur l'entité. Le tableau suivant résume les informations financières d'AR Worldwide et d'Arverne Resources Caucasus telles que présentées dans leurs propres états financiers. Il réconcilie en outre les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation du Groupe dans AR Worldwide.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022.12</b>	<b>2021.12</b>	<b>2020.12</b>
Produits	6	174	359
Résultat après impôt des activités poursuivies	- 260	195	- 351
Autres éléments du résultat global			
<b>Résultat global (100%)</b>	<b>- 260</b>	<b>195</b>	<b>- 351</b>
QP du Groupe dans le résultat global des entreprises associées	- 98	176	- 234
Résultat de dilution sur augmentation de capital non souscrit par le groupe	- 21	- 207	
<b>Pertes non comptabilisées</b>	<b>- 119</b>	<b>- 31</b>	<b>199</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022.12</b>	<b>2021.12</b>	<b>2020.12</b>
Actifs non courants	2	3	40
Actifs courants	143	260	147
Passifs non courants	- 31	- 44	- 427
Passifs courants	- 564	- 410	- 60
<b>Actifs nets (100%)</b>	<b>- 450</b>	<b>- 190</b>	<b>- 301</b>
Actifs nets attribuables au Groupe	- 119	- 31	- 199
Pertes non comptabilisées	119	31	199
<b>Valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>- 0</b>	<b>0</b>	<b>- 0</b>

Les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées correspondent à des management fees :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Créances clients	132	75	46
Chiffre d'affaires	83	157	98

#### 5.4. Groupe d'actifs détenus en vue de la vente

En 2022, la Direction s'est engagée dans une opération de cession de la société Arverne Drilling (cf Note 4). Un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé et la vente, considérée comme hautement probable au 31 décembre 2022, a été effectivement réalisée le 31 janvier 2023. Préalablement à la cession des titres, le fonds de commerce d'Arverne Drilling a été cédé à Arverne Drilling Services, filiale d'Arverne Group. Les actifs et passifs cédés à un tiers lors de la cession des titres d'Arverne Drilling sont présentés en tant que groupe détenu en vue de la vente.

Au 31 décembre 2022, le groupe détenu en vue de la vente est évalué à la valeur la plus basse entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur nette comptable. Cette dernière étant la plus faible, aucune perte de valeur n'a ainsi été constatée.

Au 31 décembre 2022, le groupe détenu en vue de la vente comprend les actifs et passifs suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022.12</b>
Immobilisations corporelles	393
Actifs financiers non courants	241
<b>Actifs non courants</b>	<b>634</b>
Actif d'indemnisation	150
Créances clients	4 020
Autres actifs courants	371
<b>Actifs courants</b>	<b>4 541</b>
<b>Total des actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>5 175</b>
Emprunts et dettes financières non courants	2 512
Dettes de loyers non courantes	55
<b>Passifs non courants</b>	<b>2 567</b>
Emprunts et dettes financières courants	1 049
Dettes de loyers courantes	77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	313
Dettes fournisseurs	1 540
Provisions courantes	166
Autres passifs courants	1 689
<b>Passifs courants</b>	<b>4 834</b>
<b>Total des passifs détenus en vue de la vente</b>	<b>7 401</b>

Les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente incluent principalement deux rigs. Les emprunts et dettes financières détenus en vue de la vente incluent le prêt VINCI (2 000 K€) et un PGE (672 K€).

Les autres passifs courants détenus en vue de la vente incluent principalement des dettes fiscales (essentiellement TVA) pour 1 117 K€ et un produit constaté d'avance pour 260 K€ relatif à une subvention d'investissement.

## 6. Données opérationnelles

### 6.1. Information sectorielle

Selon IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entreprise :

- Qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges ;
- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement suivis par le principal décideur opérationnel ;
- Pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le Principal décideur opérationnel du Groupe correspond aux membres du Comité de direction.

Le Groupe comprend les secteurs opérationnels suivants :

- Activités de forage de puits géothermiques
- Activités d'extraction, transformation et distribution de lithium

L'EBITDA courant de chaque secteur est utilisé dans l'évaluation de la performance car la Direction juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre les résultats de chaque secteur par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

L'EBITDA courant est calculé à partir du résultat opérationnel courant duquel sont retraitées les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation. L'EBITDA courant exclut donc les autres produits et charges non courants.

Les autres éléments du compte de résultat, en particulier les produits et charges financières ainsi que l'impôt sur le résultat ne sont pas suivis segment par segment et sont réputés concerner le Groupe dans son ensemble et de façon indistincte.

2022.12	Forage	Extraction et distribution de lithium	Siège et fonctions supports	Total
Chiffre d'affaires	10 403	59	934	11 397
Chiffre d'affaires inter-secteurs		- 48	- 632	- 680
Autres produits de l'activité	37	3	4	45
Production immobilisée	380	581		961
Achats consommés	- 777	3		- 774
Charges externes	- 4 226	- 611	- 657	- 5 494
Charges de personnel	- 4 208	- 1 216	- 362	- 5 786
Impôts et taxes	- 191	- 11	- 5	- 207
Dotation aux amortissements	- 1 864	- 70	- 34	- 1 968
Autres charges d'exploitation	- 626	- 165	632	- 160
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 1 072</b>	<b>- 1 475</b>	<b>- 120</b>	<b>- 2 667</b>
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation	1 864	70	34	1 968
<b>EBITDA courant</b>	<b>792</b>	<b>- 1 405</b>	<b>- 86</b>	<b>- 699</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>9 435</b>	<b>8 218</b>	<b>3 048</b>	<b>20 701</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>8 296</b>	<b>14 939</b>	<b>2 362</b>	<b>25 597</b>

2021.12	Forage	Extraction et distribution de lithium	Siège et fonctions supports	Total
Chiffre d'affaires	12 426	29	748	13 204
Chiffre d'affaires inter-secteurs			- 591	- 591
Autres produits de l'activité	287	50	28	365
Production immobilisée	604	193	252	1 050
Achats consommés	- 1 078	- 1		- 1 078
Charges externes	- 8 195	- 92	- 825	- 9 113
Charges de personnel	- 3 806	- 399	- 191	- 4 396
Taxes	- 196	- 3	- 3	- 202
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	- 1 607	- 23	- 6	- 1 635
Autres charges d'exploitation	- 434	- 170	591	- 14
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 1 999</b>	<b>- 415</b>	<b>4</b>	<b>- 2 411</b>
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation	1 607	23	6	1 635
<b>EBITDA courant</b>	<b>- 393</b>	<b>- 393</b>	<b>9</b>	<b>- 776</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>11 920</b>	<b>2 729</b>	<b>3 235</b>	<b>17 884</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>9 563</b>	<b>2 605</b>	<b>2 443</b>	<b>14 611</b>

  

2020.12	Forage	Extraction et distribution de lithium	Siège et fonctions supports	Total
Chiffre d'affaires	4 287		868	5 154
Chiffre d'affaires inter-secteurs			- 658	- 658
Autres produits de l'activité	66			66
Achats consommés	- 399		- 15	- 414
Charges externes	- 2 686	- 23	- 662	- 3 370
Charges de personnel	- 2 304	- 19	- 187	- 2 510
Taxes	- 152	- 0	- 2	- 153
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	- 1 471		- 1	- 1 472
Autres charges d'exploitation	- 776	- 40	658	- 159
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 3 435</b>	<b>- 82</b>	<b>1</b>	<b>- 3 515</b>
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation	1 471		1	1 472
<b>EBITDA courant</b>	<b>- 1 964</b>	<b>- 82</b>	<b>2</b>	<b>- 2 044</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>13 266</b>	<b>16</b>	<b>3 401</b>	<b>16 683</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>8 813</b>	<b>97</b>	<b>3 249</b>	<b>12 159</b>

#### Information géographique :

L'ensemble des activités et actifs du Groupe sont situés en France.

## 6.2. Chiffre d'affaires

Conformément à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque chaque obligation de performance est satisfaite, à savoir lorsque le contrôle du bien ou du service est transféré au client pour le montant qu'il s'attend à recevoir.

Le chiffre d'affaires du Groupe est essentiellement constitué des produits issus des différents contrats conclus par la société Arverne Drilling, qui propose des contrats de forage et des contrats d'entretien de puits.

Ces contrats comprennent les prestations suivantes :

- Mobilisation sur site : transport, montage et préparation de l'appareil de forage (mise en conformité, essais), la préparation des ouvrages provisoires sur site
- Réalisation de travaux de forage ou d'entretien selon le cahier des charges défini par le client. Dans le cas des contrats de forage, cette étape peut inclure la fourniture d'équipements et de consommables et la réalisation de travaux et de prestations logistiques pour lesquels la société Arverne Drilling peut faire appel à des sous-traitants.
- Démobilisation : démontage de l'appareil de forage, remise en état du site.

Le chiffre d'affaires est ainsi essentiellement constitué des prestations distinctes suivantes :

- Mise à disposition d'une machine de forage (« rig ») : cette prestation remplit la définition d'une composante locative selon IFRS 16.

- Mise à disposition d'une main d'œuvre qualifiée pour faire fonctionner les rigs et réaliser les travaux connexes prévus au contrat, pour l'ensemble desquels le Groupe fournit un service d'intégration significatif : ces prestations constituent une composante service distincte de la composante locative et entrant dans le champ d'IFRS 15.
- Activités de mobilisation et démobobilisation : ces prestations ne sont pas considérées comme des composantes services distinctes de la location du rig, dans la mesure où elles ne transfèrent pas le contrôle d'un bien ou service au client final.

Les prix de transaction sont fixes sous réserve de remises calculées selon le budget de facturation prévisionnel et de bonus de performance et/ou indexés sur le prix de matières premières facturés en fin de contrat.

Il n'y a pas de problématique significative d'allocation de prix entre la composante locative (mise à disposition du rig) et la composante service dans la mesure où leur rythme de comptabilisation est globalement similaire. Le chiffre d'affaires alloué contractuellement aux activités de mobilisation et de démobobilisation est alloué à la composante locative et à la composante service, ces prestations n'étant pas distinctes.

- Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires au titre de la composante locative de façon linéaire (location simple selon IFRS 16).
- Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires au titre de la composante service à l'avancement. L'avancement des contrats est mesuré en nombre de jours par rapport au nombre de jours total prévisionnel du chantier.

Dans le cas où le Groupe fait appel à des sous-traitants dans le cadre de contrats de forage, il agit en tant que principal, les services devant être fournis par le sous-traitant sont définis et dirigés par Arverne. De plus, le prix de vente final est négocié par le Groupe, qui supporte contractuellement la responsabilité première de la réalisation de la prestation.

Le Groupe facture ses clients le plus souvent suivant un rythme mensuel, au titre des prestations réalisées. Par conséquent, aucun actif ou passif de contrat significatif n'est reconnu aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022.

Les coûts d'obtention de contrats ne sont pas significatifs.

### Principaux clients

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, les principaux clients du Groupe sont deux acteurs industriels de premier plan dans les secteurs de la chimie et du stockage de gaz, avec lesquels le Groupe a réalisé respectivement 55% et 21% de son chiffre d'affaires annuel au titre de contrats ponctuels de forage et entretien de puits.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, les principaux clients du Groupe sont une collectivité territoriale située en France et un acteur industriel de premier plan du secteur de l'énergie, avec lesquels le Groupe a réalisé respectivement 27% et 41% de son chiffre d'affaires annuel, au titre de contrats ponctuels de forage.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, le principal client du Groupe est un acteur industriel de premier plan dans le domaine du stockage de gaz, avec lequel Arverne Drilling a conclu en 2021 un contrat cadre pluriannuel (cf Note 3.2). Le chiffre d'affaires 2022, réalisé au titre des contrats d'entretien de puits avec ce client, représente 80% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Sur les exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022, aucun autre client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

### Carnet de commandes

Le contrat cadre conclu en 2021 n'inclut pas d'engagements fermes de commandes au-delà d'une période d'un an. Les commandes sont affermies progressivement au fur et à mesure de l'exécution des campagnes. Aucun autre contrat client n'est conclu avec des engagements fixes au-delà d'une période d'un an. Ainsi, aucune information n'est donc fournie au titre du « carnet de commande » tel que défini par IFRS 15 et correspondant à la somme des prestations non actualisées restant à exécuter à la date de clôture dans le cadre de contrats clients.

### 6.3. Autres produits et production immobilisée

Les subventions publiques d'exploitation qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en résultat en « Autres produits » sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées.

Les subventions publiques d'investissement sont comptabilisées initialement à la juste valeur en produits différés s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions qui leur sont attachées. Elles sont ensuite comptabilisées en résultat, en autres produits, de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif afférent.

Le crédit d'impôt recherche (« CIR ») est traité comme une subvention publique par analogie. Il est ainsi comptabilisé comme :

- une subvention d'investissement pour la partie qui compense des charges activées en frais de développement,
- une subvention d'exploitation pour la partie des dépenses de recherche qui ne sont pas activées.
- Les autres produits incluent également les gains nets sur cessions d'immobilisations.

Les autres produits se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Subventions	30	97	61
<b>Subventions</b>	<b>30</b>	<b>97</b>	<b>61</b>
Résultat de cession d'immobilisations		46	0
Autres produits divers	15	221	5
<b>Autres produits</b>	<b>15</b>	<b>267</b>	<b>5</b>
<b>Autres produits de l'activité</b>	<b>45</b>	<b>365</b>	<b>66</b>
Production immobilisée	961	1 050	
<b>Production immobilisée</b>	<b>961</b>	<b>1 050</b>	

Les autres produits divers d'un montant de 221 K€ au 31 décembre 2021 correspondent principalement à diverses reprises de provisions et charges à payer non utilisées.

## 6.4. Charges opérationnelles

### 6.4.1. Charges externes et achats consommés

Les charges externes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
<b>Achats consommés</b>	<b>- 774</b>	<b>- 1 078</b>	<b>- 414</b>
Travaux sous-traités	- 1 579	- 5 039	- 1 477
Locations et charges locatives	- 309	- 409	- 183
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 703	- 547	- 470
Autres charges externes	- 747	- 637	- 266
<i>Dont personnel intérimaires</i>	- 526	- 332	- 167
Sous-traitance Transport	- 595	- 749	- 308
Etudes et recherches	- 124	- 96	- 24
Achats non stockés de matières et fournitures	- 244	- 342	- 146
Entretiens et réparations	- 128	- 198	- 174
Primes d'assurance	- 340	- 594	- 157
Déplacements, missions	- 466	- 338	- 70
Services bancaires	- 47	- 33	- 43
Divers	- 213	- 131	- 52
<b>Charges externes</b>	<b>- 5 494</b>	<b>- 9 113</b>	<b>- 3 370</b>
<b>Charges externes et achats consommés</b>	<b>- 6 268</b>	<b>- 10 191</b>	<b>- 3 784</b>

Les achats consommés correspondent aux consommations sur les chantiers d'Arverne Drilling. La variation du poste Travaux sous-traités est principalement liée aux différents types de chantiers de forage réalisés sur chaque exercice, qui requièrent un recours plus ou moins important à la sous-traitance selon la nature des travaux à effectuer.

### 6.4.2. Autres charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Résultat de cession d'immobilisations	- 126		
Autres charges	- 34	- 14	- 159
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>- 160</b>	<b>- 14</b>	<b>- 159</b>

## 6.5. Personnel et effectifs

### 6.5.1. Effectifs

Les effectifs correspondent aux effectifs moyens de la période comprenant les CDD et CDI en équivalents temps plein du Groupe. Ils se présentent comme suit :

<i>En équivalent temps plein</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Cadres	21	12	9
Non cadres	60	55	42
<b>Effectif moyen sur l'exercice au 31 décembre</b>	<b>81</b>	<b>67</b>	<b>51</b>

### 6.5.2. Charges de personnel

Les charges de personnel sont comptabilisées au fur et à mesure des services rendus. Elles se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Rémunérations du personnel	- 4 114	- 3 105	- 1 847
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 1 644	- 1 263	- 646
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 28	- 28	- 17
<b>Charges de personnel</b>	<b>- 5 786</b>	<b>- 4 396</b>	<b>- 2 510</b>

L'évolution des charges de personnel est en ligne avec l'augmentation des effectifs.

### 6.5.3. Avantages du personnel

#### Avantages du personnel à court terme

Les avantages à court terme du personnel sont comptabilisés en charges lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer s'il a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

#### Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe correspondent aux indemnités de départ à la retraite versées aux salariés en France.

L'obligation du Groupe au titre de ce régime est comptabilisée au passif et évaluée selon une méthode actuarielle qui tient compte du taux de rotation des salariés, de leur espérance de vie, du taux de progression des salaires et d'un taux d'actualisation. Le calcul est réalisé selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Il n'y a pas d'actif de régime.

Le coût des services est comptabilisé en charges de personnel. Il comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu, et les pertes et gains résultant des liquidations.

La charge d'intérêt, correspondant à l'effet de désactualisation des engagements, est comptabilisée en charges financières.

Les réévaluations du passif (écarts actuariels) sont comptabilisées en autres éléments non recyclables du résultat global.

La décision d'agenda finale de l'IFRS IC du 24 mai 2021 concernant l'attribution des avantages aux périodes de service a été prise en compte.

#### Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où un remboursement en trésorerie ou une diminution des paiements futurs est possible. Il s'agit du régime de retraite général de la Sécurité sociale et des régimes complémentaires.

#### Indemnité de départ à la retraite (IDR)

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la date de clôture sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022.12</b>	<b>2021.12</b>	<b>2020.12</b>
Taux d'actualisation	3,75%	1,05%	0,60%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%	3,00%
Turnover	19,94%	19,94%	19,94%
Age de départ en retraite	64	64	64
Table de mortalité	INSEE 2018-2020	INSEE 2018-2020	INSEE 2018-2020

Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité de maturité équivalente à la durée des engagements évalués.

La variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des indemnités de départ à la retraite se présente de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
<b>Solde au 1er janvier</b>	<b>65</b>	<b>59</b>	<b>63</b>
<b>Comptabilisés en résultat net</b>			
Coûts des services de l'année	- 5	- 1	1
<b>Compris dans les autres éléments du résultat global</b>			
Perte (gain) liés à la réévaluation du passif (écart actuariel)	- 16	8	- 5
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>44</b>	<b>65</b>	<b>59</b>

#### 6.5.4. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)

Les rémunérations comptabilisées en charges pour les principaux dirigeants, correspondant aux membres du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Salaires et traitements	- 517	- 176	- 74
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies	- 228	- 80	- 33
Honoraires versés	- 455	- 720	- 560
<b>Total</b>	<b>- 1 200</b>	<b>- 975</b>	<b>- 667</b>

#### 6.6. Produits et charges opérationnels non courants

##### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre le résultat opérationnel et les « Produits opérationnels non courants » et les « Charges opérationnelles non courantes ».

##### Produits et charges opérationnels non courants

Les produits et charges opérationnels non courants sont des éléments significatifs en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents.

Ils sont composés principalement des frais d'acquisition, du badwill lié à l'acquisition d'Arverne Drilling et des coûts et produits relatifs à des litiges significatifs.

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Badwill relatif à l'acquisition d'Arverne Drilling			7 958
<b>Autres produits opérationnels non courants</b>			<b>7 958</b>

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Frais d'acquisition relatifs à Arverne Drilling			- 137
<b>Autres charges opérationnelles non courantes</b>			<b>- 137</b>

## 7. Résultat financier

### Pertes et gains de change

Les écarts de change sur l'ensemble des transactions en devises étrangères du Groupe sont comptabilisés en résultat financier.

### Charges d'intérêts

Les charges provenant des intérêts sur emprunts, dettes financières et dettes de loyers sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Instruments dérivés

Le résultat financier inclut les variations de juste valeur des instruments dérivés (BSA tranche 2 et 3 et BSA ratchet) tel qu'expliqué en Note 14.

Les produits financiers et charges financières du Groupe comprennent :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Coût de l'endettement financier brut	- 125	- 46	- 8
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 125</b>	<b>- 46</b>	<b>- 8</b>
Gains de change sur autres dettes et créances	7	2	2
Variation de juste valeur des instruments dérivés	936	50	
Autres produits financiers	11		
<b>Autres produits financiers</b>	<b>954</b>	<b>52</b>	<b>2</b>
Pertes de change sur autres dettes et créances	- 5	- 1	- 1
Variation de juste valeur des instruments dérivés			
Autres charges financières	- 13	- 16	- 14
<b>Autres charges financières</b>	<b>- 18</b>	<b>- 17</b>	<b>- 15</b>

## 8. Impôts sur le résultat

### Impôts sur le résultat

Les impôts sur les résultats comprennent la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur en France. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf s'ils portent sur des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global, directement en capitaux propres ou dans le cadre de regroupements d'entreprises. Les actifs et les passifs d'impôt sont compensés à condition qu'ils remplissent certains critères.

Le Groupe a considéré que la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.) répond, selon l'analyse des textes, à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« Impôts dus sur la base des bénéfices imposables »).

### Impôt exigible

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Le montant de l'impôt exigible dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant d'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) reflétant, le cas échéant, les incertitudes qui s'y rattachent. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et rend compte, le cas échéant, de l'incertitude relative aux impôts sur le résultat.

### 8.1. Charge d'impôt sur le résultat

#### 8.1.1. Ventilation impôt exigible /différé

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Charges d'impôts différés	9	- 10	2
Charge d'impôt exigible (CVAE)	- 27	- 29	- 19
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 19</b>	<b>- 38</b>	<b>- 17</b>

## 8.1.2. Preuve d'impôt sur le résultat

Le rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En milliers d'euros	2022.12	2021.12	2020.12
Résultat avant impôt	- 1 856	- 2 422	4 284
Taux d'imposition normatif	25%	25%	26,5%
<b>(Charge)   produit d'impôt théorique</b>	<b>464</b>	<b>606</b>	<b>- 1 135</b>
<b>Elements de rapprochement avec le taux effectif</b>			
- Variation de juste valeur des BSA Lithium de France	234	13	
- Déficits de la période non activés	- 761	- 353	- 228
- Annulation du compte courant à caractère financier			- 585
- Annulation dotation Société Française de l'Energie	229	- 229	
- Amortissements non déductibles	- 26	15	
- Reclassement CVAE en Impôts sur les sociétés	- 27	- 29	- 19
- Différences permanentes	2	- 25	
- Badwill			1 949
- Ecart de taux		- 9	
- Autres retraitements de consolidation	- 134	- 27	
<b>(Charge)   produit d'impôt effectivement constaté</b>	<b>- 19</b>	<b>- 38</b>	<b>- 17</b>

## 8.1.3. Ventilation des actifs et (passifs) nets d'impôts différés

Les variations des soldes d'impôts différés se présentent comme suit :

31-déc.-22	Variation en compte de résultat	Variation en autres éléments du résultat global	Variation en capitaux propres	Regroupements d'entreprises	Net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Actifs d'impôts différés liés aux déficits reportables	20	-	-		19	19	
Instruments financiers	0				0	0	
Passif au titre des prestations définies	26	- 4			41	41	
Retraitements de nature fiscale	- 34		- 3		- 49		- 49
Contrats de location	- 1				- 2		- 2
Ecart d'évaluation	-				- 14		- 14
Provisions							
Autres retraitements	- 3		3		2	2	
Compensation actif et passif d'impôts différés						- 62	62
<b>Solde net impôt différé</b>	<b>9</b>	<b>- 4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 2</b>	<b>1</b>	<b>- 3</b>

  

31-déc.-21	Variation en compte de résultat	Variation en autres éléments du résultat global	Variation en capitaux propres	Regroupements d'entreprises	31-déc-21		
					Net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Actifs d'impôts différés liés aux déficits reportables	- 1	-	- 131		- 1		- 1
Instruments financiers	0				0	0	
Passif au titre des prestations définies	1	2			19	19	
Retraitements de nature fiscale	- 9		3		- 12		- 12
Contrats de location	- 1				- 1		- 1
Ecart d'évaluation	1		131		- 14		- 14
Provisions							
Autres retraitements	- 1		- 3		2	2	
Compensation actif et passif d'impôts différés	-				-	- 21	21
<b>Solde net impôt différé</b>	<b>- 10</b>	<b>2</b>	<b>- 128</b>	<b>-</b>	<b>- 8</b>	<b>1</b>	<b>- 8</b>

31-déc.-20	Variation en compte de résultat	Variation en autres éléments du résultat global	Variation en capitaux propres	Regroupements d'entreprises	Net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Actifs d'impôts différés liés aux déficits reportables	76	-	-	56	131	131	
Instruments financiers	-	-	-		-		
Passif au titre des prestations définies	0	-	-	17	16	16	
Retraitements de nature fiscale	66	-	-	- 72	- 6		- 6
Contrats de location	- 0	-	-	- 0	- 0		- 0
Ecart d'évaluation	-	-	-	- 146	- 146		- 146
Provisions	- 146	-	-	146	-		
Autres retraitements	6	-	-		6	6	
Compensation actif et passif d'impôts différés	-	-	-			- 153	153
<b>Solde net impôt différé</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 8.1.4. Impôts différés actifs non reconnus

Le résultat fiscal du Groupe est déficitaire aux 31 décembre 2022, 2021 et 2020. Dans la mesure où le Groupe estime que les déficits reportables ne seront recouverts qu'à un horizon long terme, le Groupe n'a comptabilisé des impôts différés actifs qu'à hauteur des impôts différés passifs d'échéances similaires au sein de la même entité fiscale. Le cas échéant, les limites d'utilisation annuelle des déficits reportables applicables en France ont été prises en compte.

En France, les déficits reportables peuvent être utilisés annuellement dans la limite de 1 000 K€ et de 50% au-delà de cette limite, et les déficits reportables en avant le sont indéfiniment.

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Montants bruts	20 188	18 136	16 242
<b>Effet d'impôt</b>	<b>5 047</b>	<b>4 534</b>	<b>4 304</b>

#### 8.1.5. Incertitudes fiscales

Le Groupe n'a aucune incertitude fiscale significative dans le champ d'application d'IFRIC 23.

## 9. Immobilisations incorporelles et corporelles

### 9.1. Immobilisations incorporelles

#### Recherche et Développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisations incorporelles si et seulement si les dépenses peuvent être mesurées de façon fiable et que le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Autrement, elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Après la comptabilisation initiale, les dépenses de développement sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunt liés au financement des frais de développement activés sont inclus dans le coût de ces derniers.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels informatiques et des applications développées en interne. Elles ont une durée d'utilité déterminée et sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

#### Amortissement

L'amortissement est calculé selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

- Application développée en interne : 10 ans
- Logiciels informatiques : 2 ans
- Frais de développement : 5 à 8 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de clôture et ajustés si nécessaire.

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Ouverture 2022	ENTREES DE PERIMETRE	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	Clôture 2022
Frais de développement	143		277				419
Concessions, brevets & droits similaires	14		10			27	50
Immobilisations incorporelles en cours	422		3 692			- 27	4 088
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>579</b>		<b>3 978</b>				<b>4 557</b>
Amt/Dép. frais de dév.	- 17				- 37		- 53
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	- 8				- 21		- 29
<b>Amt/dép. immo. Incorporelles</b>	<b>- 24</b>				<b>- 58</b>		<b>- 82</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>555</b>		<b>3 978</b>		<b>- 58</b>		<b>4 475</b>

En milliers d'euros	Ouverture 2021	ENTREES DE PERIMETRE	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	Clôture 2021
Frais de développement			143				143
Concessions, brevets & droits similaires			14				14
Immobilisations incorporelles en cours	21		401				422
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>21</b>		<b>558</b>				<b>579</b>
Amt/Dép. frais de dév.					- 17		- 17
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires					- 8		- 8
<b>Amt/dép. immo. Incorporelles</b>					<b>- 24</b>		<b>- 24</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>21</b>		<b>558</b>		<b>- 24</b>		<b>555</b>

En milliers d'euros	2019.03	ENTREES DE PERIMETRE	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT	Clôture 2020
Immobilisations incorporelles en cours			21				21
<b>Immobilisations incorporelles</b>			<b>21</b>				<b>21</b>
<b>Amt/dép. immo. Incorporelles</b>							
<b>Total Valeur Nette</b>			<b>21</b>				<b>21</b>

Les frais de développement correspondent aux frais engagés par la société Lithium de France pour l'élaboration d'un procédé d'extraction de lithium des eaux géothermales.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent majoritairement aux investissements faits par la société Lithium de France dans le développement de ses permis exclusifs de recherche (PER) : études sur la valorisation des PER et cadrage, acquisition de données sismiques et traitement de la donnée.

Les frais de développement correspondent principalement aux charges activées concernant le développement du procédé d'extraction de lithium pour la société Lithium de France.

## 9.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le profit ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles est comptabilisé en Autres produits ou charges d'exploitation.

L'amortissement est calculé selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée.

Les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages :
  - Rigs de forage : 10 à 15 ans
  - Matériels et outillages : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériels informatiques : 1 à 3 ans
- Agencements : 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de clôture et ajustés si nécessaire.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Ouverture 2022	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture 2022
Constructions	8							8
Constructions - Location	77							77
Installations tech, matériel & outillage	9 524		570	- 1 854		- 2 013	1 385	7 613
Matériel de transport	117			- 98		- 19		117
Matériel de transport - Location	185		117			- 302		185
Matériel informatique	31		42	- 3				70
Autres immobilisations corporelles	32		11					43
Immobilisations corporelles en cours	954		262				- 1 123	94
Avances et acomptes s/imm. corp.	263						- 263	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11 190</b>		<b>1 003</b>	<b>- 1 955</b>		<b>- 2 334</b>		<b>7 904</b>
Amt/Dép. constructions	- 1					- 2		- 3
Amt/Dép. constructions - Location	- 2					- 26		- 28
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 2 792			1 568		- 1 731	1 794	- 1 162
Amt/Dép. Matériel transport	- 49			98		- 33	- 16	
Amt/Dép. Matériel transport - Location	- 84					- 80	163	
Amt/Dép. Matériel informatique	- 6			1		- 13		- 18
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 1					- 7		- 8
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 2 936</b>			<b>1 667</b>		<b>- 1 891</b>	<b>1 941</b>	<b>- 1 219</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>8 254</b>		<b>1 003</b>	<b>- 288</b>		<b>- 1 891</b>	<b>- 393</b>	<b>6 685</b>

L'acquisition d'installations techniques, matériel et outillage pour un montant de 570 K€ correspond à des acquisitions de matériel complémentaires sur la société Arverne Drilling.

La cession d'installations techniques, matériel et outillage pour un montant de 1 854 K€ correspond à la cession d'un rig de forage SK12 ainsi qu'à l'apport en nature d'un matériel de forage (Barber) à la création de la filiale DrillHeat, par la société Arverne Drilling.

L'acquisition d'immobilisations corporelles en cours pour un montant de 262 K€ correspond principalement à l'acquisition de matériel complémentaire par Arverne Drilling.

En milliers d'euros	Ouverture 2021	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture 2021
Constructions	2		6					8
Constructions - Location			77					77
Installations tech, matériel & outillage	9 539		175	- 192			2	9 524
Matériel de transport	112		6	- 2				117
Matériel de transport - Location	67		118					185
Matériel informatique	15		17					31
Autres immobilisations corporelles			33	- 2				32
Immobilisations corporelles en cours	147		900	- 92				954
Avances et acomptes s/imm. corp.			263					263
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 881</b>		<b>1 595</b>	<b>- 287</b>			<b>2</b>	<b>11 190</b>
Amt/Dép. constructions	- 0					- 1		- 1
Amt/Dép. constructions - Location						- 2		- 2
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 1 450			192		- 1 532	- 2	- 2 792
Amt/Dép. Matériel transport	- 19			2		- 32		- 49
Amt/Dép. Matériel transport - Location	- 50					- 33		- 84
Amt/Dép. Matériel informatique	- 1					- 6		- 6
Amt/Dép. autres immobilisations corp.						- 1		- 1
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 1 520</b>			<b>194</b>		<b>- 1 607</b>	<b>- 2</b>	<b>- 2 936</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>8 360</b>		<b>1 595</b>	<b>- 94</b>		<b>- 1 607</b>		<b>8 254</b>

Les acquisitions d'immobilisations corporelles en cours pour un montant de 900 K€ sur l'exercice 2021 correspondent aux travaux de préparation et mise à niveau du rig de forage MR8000 d'Arverne Drilling en vue du démarrage d'un contrat cadre d'entretien de puits de trois ans.

En milliers d'euros	2019.03	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture 2020
Constructions			2					2
Installations tech, matériel & outillage		9 337	202					9 539
Matériel de transport		112						112
Matériel de transport - Location		49	18					67
Matériel informatique		0	14					15
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours		234	10				- 97	147
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>9 733</b>	<b>245</b>				<b>- 97</b>	<b>9 881</b>
Amt/Dép. constructions					- 0			- 0
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.				- 9	- 1 441			- 1 450
Amt/Dép. Matériel transport					- 19			- 19
Amt/Dép. Matériel transport - Location		- 40			- 10			- 50
Amt/Dép. Matériel informatique					- 1			- 1
Amt/Dép. autres immobilisations corp.								
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>		<b>- 40</b>		<b>- 9</b>	<b>- 1 472</b>			<b>- 1 520</b>
<b>Total Valeur Nette</b>		<b>9 694</b>	<b>245</b>	<b>- 9</b>	<b>- 1 472</b>		<b>- 97</b>	<b>8 360</b>

La colonne "Regroupement d'entreprises" correspond à l'entrée dans le groupe de la société Arverne Drilling en février 2020 (cf Note 5.3).

### 9.3. Contrats de location

A la signature d'un contrat, le Groupe détermine si celui-ci constitue, ou contient, un contrat de location.

Le contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période de temps en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat donne le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié tout au long de la durée d'utilisation du bien, le Groupe évalue si : i) le contrat implique l'utilisation d'un actif identifié, ii) le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation de l'actif tout au long de la période d'utilisation, et iii) le Groupe a le droit de décider de l'utilisation de l'actif.

Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de mise à disposition du bien loué. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, c'est-à-dire au montant initial de la dette de loyers majorée de tout paiement de loyers déjà effectué à la date de début du contrat, des coûts directs initiaux éventuellement supportés et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site où il se trouve, moins tout avantage incitatif à la location éventuellement perçu.

L'actif « droit d'utilisation » est ensuite amorti sur une base linéaire du début à la fin du contrat de location, sauf si ce dernier prévoit un transfert au Groupe de la propriété de l'actif sous-jacent au terme du contrat ou si le coût de l'actif « droit d'utilisation » tient compte du fait que le Groupe exercera une option d'achat. Dans ce cas, l'actif « droit d'utilisation » sera amorti sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent, déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. De plus, l'actif « droit d'utilisation » verra sa valeur régulièrement revue à la baisse en cas de pertes de valeur et fera l'objet d'ajustements au titre de certaines réévaluations de la dette de loyers.

La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal du preneur. C'est ce dernier taux que le Groupe emploie comme taux d'actualisation.

Le Groupe détermine le taux d'emprunt marginal applicable à chaque contrat de location à partir des taux d'intérêt accordés par différentes sources de financement externes pour une durée équivalente à celle du contrat de location.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation de la dette locative comprennent les éléments suivants :

- Des loyers fixes, y compris les loyers fixes en substance ;
- Des loyers variables indexés sur un indice ou un taux, initialement mesurés sur la base de l'indice ou du taux en question à la date de début du contrat ;
- Des montants payables au titre de la garantie de valeur résiduelle ; et
- Du prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe est raisonnablement certaine d'exercer, des loyers payés au cours de la période de renouvellement si le Groupe est raisonnablement certaine d'exercer une option de prolongation et des pénalités de résiliation anticipées du contrat de location, à moins que le Groupe ne soit raisonnablement certaine de ne pas résilier le contrat par anticipation.
- Déduction faite des avantages incitatifs accordés par le bailleur.

La dette de loyers est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs dû à un changement d'indice ou de taux, en cas de réévaluation par le Groupe du montant attendu au titre de la garantie de valeur résiduelle, si le Groupe revoit ses probabilités d'exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou en cas de révision d'un loyer fixe en substance.

Lorsque la dette de loyers est réévaluée, un ajustement est apporté à la valeur comptable de l'actif lié aux droits d'utilisation ou est comptabilisé en résultat si le montant de l'actif lié aux droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Enfin, le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les actifs liés au droit d'utilisation et les dettes de loyers pour les contrats à court terme, dont le bail a une durée inférieure ou égale à 12 mois, ainsi que les locations d'actifs de faible valeur (inférieure à 5 000 euros). Ces loyers sont comptabilisés en Charges externes et achats consommés.

Le Groupe comptabilise des actifs et passifs d'impôts différés actifs et passifs sur la dette de loyers et le droit d'utilisation respectivement en considérant que les déductions fiscales sont attribuables au passif.

En cas de renégociation d'un contrat de location (montant de loyer et/ou durée) allant au-delà des dispositions initiales du contrat, les modifications de contrats conduisent généralement le preneur à recalculer la dette de loyer en utilisant un taux d'actualisation révisé en contrepartie d'une modification du droit d'utilisation.

Dans le cadre de son activité, les sociétés du Groupe sont amenées à louer des locaux, des véhicules ainsi que des machines. Les principaux contrats sont :

- Les contrats 3-6-9 des bureaux de Pau et Schiltigheim signés en novembre 2021 et avril 2022 respectivement. Les durées de location retenues correspondent à la première période triennale dans la mesure où une prolongation au-delà n'est pas raisonnablement certaine au regard des besoins croissants en matière de locaux. Il s'agit de loyers fixes indexés.
- Les contrats de location des véhicules ont des loyers fixes et des durées d'environ 3 ans ne contenant pas d'option de résiliation anticipée ni de renouvellement ou d'option d'achat.

Les contrats exemptés pour courte durée correspondent essentiellement à des locaux temporaires. Les contrats exemptés pour biens de faible valeur correspondent essentiellement à du matériel type photocopieurs.

Les droits d'utilisation et dettes de location se décomposent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 2022	ENTREES DE PERIMETRE	NOUVEAUX CONTRATS	RESILIATION DE CONTRATS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture 2022
Constructions	77							77
Matériel de transport	185		117			- 302		
<b>Droit d'utilisation</b>	<b>262</b>		<b>117</b>			<b>- 302</b>		<b>77</b>
Amt/Dép. constructions	- 2				- 26			- 28
Amort. Matériel de transport	- 84				- 80	163		
<b>Amt/Dép. droit d'utilisation</b>	<b>- 86</b>				<b>- 105</b>	<b>163</b>		<b>- 28</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>176</b>		<b>117</b>		<b>- 105</b>	<b>- 139</b>		<b>49</b>
Dettes locatives - courant	97		117	- 82		- 55	- 54	23
Dettes locatives - non courant	75			- 26		- 77	54	26
<b>Dettes financières</b>	<b>172</b>		<b>117</b>	<b>- 108</b>		<b>- 132</b>		<b>49</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 2021	ENTREES DE PERIMETRE	NOUVEAUX CONTRATS	RESILIATION DE CONTRATS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture 2021
Constructions			77					77
Matériel de transport	67		118					185
<b>Droit d'utilisation</b>	<b>67</b>		<b>195</b>					<b>262</b>
Amt/Dép. constructions					- 2			- 2
Amort. Matériel de transport	- 50				- 33			- 84
<b>Amt/Dép. droit d'utilisation</b>	<b>- 50</b>				<b>- 36</b>			<b>- 86</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>17</b>		<b>195</b>		<b>- 36</b>			<b>176</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture	ENTREES DE PERIMETRE	NOUVEAUX CONTRATS	REMBOURSEMENT DE DETTE	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture
Dettes locatives - courant	10		193	- 36			- 69	97
Dettes locatives - non courant	5		2	- 2			69	75
<b>Dettes financières</b>	<b>15</b>		<b>195</b>	<b>- 38</b>				<b>172</b>

<i>En milliers d'euros</i>	2019.03	ENTREES DE PERIMETRE	NOUVEAUX CONTRATS	RESILIATION DE CONTRATS	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture 2020
Matériel de transport		49	18					67
<b>Droit d'utilisation</b>		<b>49</b>	<b>18</b>					<b>67</b>
Amort. Matériel de transport		- 40			- 10			- 50
<b>Amt/Dép. droit d'utilisation</b>		<b>- 40</b>			<b>- 10</b>			<b>- 50</b>
<b>Total Valeur Nette</b>		<b>9</b>	<b>18</b>		<b>- 10</b>			<b>17</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture	ENTREES DE PERIMETRE	NOUVEAUX CONTRATS	REMBOURSEMENT DE DETTE	DOTATION DE L'EXERCICE	RECLASSEMENT EN GROUPE D'ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	RECLASSEMENT	Clôture
Dettes locatives - courant		8	18	- 11			- 5	10
Dettes locatives - non courant							5	5
<b>Dettes financières</b>		<b>8</b>	<b>18</b>	<b>- 11</b>				<b>15</b>

Par ailleurs, les impacts afférents sur le compte de résultat, hors dotations aux amortissements des droits d'utilisation et en termes de flux de trésorerie se présentent comme suit :

- Montants comptabilisés en résultat net

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022.12</b>	<b>2021.12</b>	<b>2020.12</b>
Charges d'intérêts sur dettes de loyers	1	0	
Charges liées aux contrats de location de courte durée	243	323	123
Charges liées aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur, hors contrats de location de courte durée sur des actifs de faible valeur	91	89	60
<b>Impact résultat</b>	<b>334</b>	<b>411</b>	<b>183</b>

- Montants comptabilisés en flux de trésorerie :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022.12</b>	<b>2021.12</b>	<b>2020.12</b>
Total des sorties de trésorerie imputables aux contrats de location	445	499	269

## 9.4. Tests de dépréciation

À chaque date de clôture, les valeurs comptables des immobilisations et droits d'utilisation sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Les immobilisations incorporelles non amorties correspondent uniquement à des immobilisations incorporelles en cours et sont testées chaque année.

Pour être testés, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou UGT. Les UGT du Groupe correspondent à chacune de ses filiales dans la mesure où chaque filiale a sa propre activité et génère du revenu indépendamment des autres filiales.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité est évaluée par rapport aux flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en Autres charges opérationnelles non courantes.

Les principaux indices de perte de valeur retenus par le Groupe sont les suivants :

- Une baisse significative du volume de ventes ;
- Une performance réalisée inférieure au budget annuel ;
- Un contexte économique, géopolitique et réglementaire défavorable.
- Un événement de nature à remettre en cause la viabilité des projets d'exploitation des permis détenus.

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les exercices clos les 31 décembre 2022, 2021 et 2020.

Aux 31 décembre 2022, 2021 et 2020, la valeur comptable des immobilisations incorporelles non encore amorties de Lithium de France est très inférieure à leur valeur recouvrable estimée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, corroborée par les dernières levées de fonds. Le résultat des tests de dépréciation réalisés indique des écarts de valeur tels qu'aucune variation raisonnablement probable des hypothèses clés retenues par le management ne conduirait à la comptabilisation d'une perte de valeur.

En conséquence, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée, notamment au titre des immobilisations incorporelles non encore amorties.

## 9.5. Actifs financiers non courants et courants

Les prêts correspondant à la participation des employeurs à l'effort de construction et les dépôts et cautionnements versés principalement dans le cadre de contrats de forage sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis au coût amorti.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
Titres de participation	20		
Prêts		259	277
<b>Actifs financiers</b>	<b>20</b>	<b>259</b>	<b>277</b>
<b>Total actifs financiers non courants</b>	<b>20</b>	<b>259</b>	<b>277</b>

La diminution des prêts entre 2022 et 2021 s'explique principalement par le reclassement en Actifs destinés à être cédés (cf Note 5.4.).

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12	2019.03
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	69	8	2	
Dépôts et cautionnements versés	4	867	831	
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>72</b>	<b>875</b>	<b>833</b>	
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>72</b>	<b>875</b>	<b>833</b>	

Les actifs financiers non courants correspondent à des cautions versées dans le cadre de contrats clients. En effet, dans la plupart des marchés auxquels la société Arverne Drilling répond, la société doit mettre en place des garanties de bonne exécution qui ont nécessité au titre de contrats majeurs conclus en 2020 et 2021 la mise en place d'un cash collatéral. La caution versée sur l'exercice 2020 d'un montant de 831 K€ a été récupérée au cours de l'exercice 2021, et celle d'un montant de 867 K€ versée en 2021 a été récupérée dans le cours de l'exercice 2022.

## 9.6. Créances clients, actifs d'indemnisation et autres actifs courants

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale qui correspond approximativement à leur coût amorti et leur juste valeur.

Conformément à IFRS 9, le Groupe applique la méthode simplifiée dans l'évaluation des créances commerciales et reconnaît les pertes de valeur attendues sur la durée de vie de celles-ci. Aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022, les pertes de valeur attendues sont jugées négligeables.

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12	2019.03
<b>Créances clients et actifs de contrat</b>	<b>161</b>	<b>3 985</b>	<b>4 497</b>	
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	57			
<b>Créances d'impôt exigibles</b>	<b>57</b>			
<b>Actifs d'indemnisation - courant</b>		<b>150</b>	<b>552</b>	
Créances sur personnel & org. sociaux		19	46	
Créances fiscales - hors IS - courant	853	596	402	
Créances sur cessions d'actifs - courant			10	
Autres créances	0	282	508	
Charges constatées d'avance	38	124	28	
<b>Autres actifs courants</b>	<b>891</b>	<b>1 021</b>	<b>994</b>	
<b>Actifs destinés à être cédés</b>	<b>5 175</b>			
<b>Total Actifs courants (hors trésorerie)</b>	<b>6 284</b>	<b>5 155</b>	<b>6 043</b>	

Les créances fiscales sont en hausse sur l'exercice 2022 en raison de la présence d'un crédit de TVA de 400 K€ au 31 décembre 2022.

Le faible montant des créances et actifs de contrat sur l'exercice 2022 s'explique par le reclassement des créances clients d'Arverne Drilling (3 511 K€) en groupe d'actifs destinés à être cédés.

Des informations sur les dépréciations des créances clients et l'exposition du Groupe au risque de crédit figurent en note 16.2.2..

Les actifs d'indemnisation sont relatifs à la garantie actif-passif incluse dans le protocole de rachat d'Arverne Drilling au titre de certains risques identifiés en date d'acquisition. Ils sont évalués sur la même base que les passifs correspondants (cf Notes 5.1 Regroupement d'entreprises et 12. Provisions et passifs éventuels). En date d'acquisition, le Groupe constate ainsi des actifs d'indemnisation à hauteur de 552 K€. Les variations au 31 décembre 2020 et 2021 reflètent les variations des passifs correspondants, présentés en Note 12, et sont comptabilisées en Produits et Charges opérationnelles non courants (cf Note 6.6). Au 31 décembre 2022, les actifs d'indemnisation sont classés en Actifs destinés à être cédés (cf Note 5.4.).

## 10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des disponibilités détenues auprès des autres banques. Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Au sein du tableau de flux de trésorerie, le poste correspond à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, après déduction des découverts bancaires et de la trésorerie passive incluse dans un groupe d'actifs détenus en vue de la vente le cas échéant.

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière</b>	<b>3 165</b>	<b>2 787</b>	<b>1 072</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)		- 132	- 4
Trésorerie incluse dans un groupe d'actifs détenus en vue de la vente	- 313		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>2 851</b>	<b>2 654</b>	<b>1 068</b>

La trésorerie passive incluse dans un groupe d'actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 313 K€ au 31 décembre 2022 correspond au découvert bancaire d'Arverne Drilling (cf Note 5.4).

## 11. Capitaux propres consolidés

### 11.1. Capital social

Le capital social de la société Arverne Group est composé d'actions ordinaires.

Les frais d'augmentation de capital sont comptabilisés en capitaux propres (cf Note 3.1, 3.2 et 3.3.).

Le capital social d'Arverne Group est constitué d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 14,44 euros chacune. Il se décompose comme suit :

2022	Actions ordinaires	Total
<b>Nombre d'actions :</b>		
En circulation au 1er janvier	21 752	21 752
Diminution de capital		
Augmentation de capital		
<b>En circulation au 31 décembre – actions entièrement libérées</b>	<b>21 752</b>	<b>21 752</b>

2021	Actions ordinaires	Total
<b>Nombre d'actions :</b>		
En circulation au 1er janvier	19 944	19 944
Diminution de capital	-1 800	-1 800
Augmentation de capital	3 608	3 608
<b>En circulation au 31 décembre – actions entièrement libérées</b>	<b>21 752</b>	<b>21 752</b>

  

2020	Actions ordinaires	Total
<b>Nombre d'actions :</b>		
En circulation au 12 mars 2019	18 000	18 000
Diminution de capital	-	-
Augmentation de capital	1 944	1 944
<b>En circulation au 31 décembre – actions entièrement libérées</b>	<b>19 944</b>	<b>19 944</b>

Lors de la constitution d'Arverne Group au 12 mars 2019, le capital social s'élève à 18 K€ et est constitué de 18 000 d'actions ordinaires d'un euro de valeur nominale chacune.

Le 23 janvier 2020, le capital social a été augmenté de 2 K€ euros par la création et l'émission de 1 944 actions nouvelles d'un montant nominal d'un euro chacune.

Le 31 décembre 2020, le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 268 K€ euros par incorporation du compte « Prime d'émission » pour le porter de 20 K€ à 288 K€. La valeur nominale des actions a été augmentée ainsi d'un euro à 14,44 euros.

Le 21 juin 2021, les associés ont décidé le rachat de 1 800 actions, au prix de 138,88 € chacune. Le capital social a été réduit de 26 K€ par voie de rachat et d'annulation d'un montant nominal de 14,44 € chacune, le solde a été imputé sur les réserves pour un montant total de 224 K€.

Le 2 août 2021, le capital social a été augmenté de 52 K€ par l'émission de 3 608 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 14,44 euros chacune, émise au pair avec une prime de 233,62 €. Le capital social s'élève ainsi à 314 K€.

## 11.2. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir les activités de développement.

Par ailleurs, le financement des activités du Groupe se fait principalement via l'obtention d'emprunts, de subventions et des augmentations de capital.

### 11.3. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation suivants.

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation suivants, ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Montants en euros		2022.12	2021.12	2020.12
<b>Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action</b>				
Nombre d'actions à la clôture	[A]	21 752	21 752	19 944
Nombre moyen pondéré	[C]	21 752	20 244	19 010
<b>Résultat utilisé pour la détermination du résultat non dilué / dilué par action</b>				
Résultat net - part du groupe	[B]	-1 646 408	-2 381 820	4 231 715
<b>Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat non dilué / dilué par action</b>				
Nombre Moyen pondéré	[C]	21 752	20 244	19 010
Nombre d'actions potentielles				
Nombre d'équivalents d'actions	[D]			
<b>Résultat par action (en €)</b>	[B] / [C]	<b>-75,69</b>	<b>-117,66</b>	<b>222,60</b>
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	[B] / [C] + [D]	<b>-75,69</b>	<b>-117,66</b>	<b>222,60</b>

## 12. Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite, à la date de clôture qui résulte d'un événement passé, qui engendrera probablement une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	Risques commerciaux / juridiques / prod'homaux	Autres provisions	Total
<b>2019.03</b>			
Regroupement d'entreprises	592		592
Dotations	115	53	168
<b>2020.12</b>			
	<b>707</b>	<b>53</b>	<b>760</b>
Reprises utilisées	- 533		- 533
Reprises non utilisées	- 24	- 53	- 77
<b>2021.12</b>			
	<b>150</b>		<b>150</b>
Dotations	18		18
Reprises utilisées	- 2		- 2
Reclassement en groupe d'actifs destinés à être cédés	- 166		- 166
<b>2022.12</b>			

La reprise utilisée sur l'exercice 2021 pour un montant de 533 K€ correspond principalement au règlement des risques identifiés dans les litiges de Drilling identifiés lors du rapprochement d'entreprise pour 419 K€, la reprise de provision pour litige salarial pour 40 K€.

## 13. Emprunts et dettes financières

### 13.1. Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisées initialement à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de contrat d'affacturage, si la quasi-totalité des risques et avantages n'a pas été transférée au cessionnaire par le cédant, ce dernier doit maintenir les créances cédées au titre du contrat d'affacturage.

Le Groupe a déterminé que le contrat d'affacturage conclu en 2020 avec La Banque Postale ne remplit pas la condition du transfert des risques et avantages (contrat avec recours). Par conséquent, les créances cédées au titre de ce contrat sont maintenues au bilan en contrepartie d'une dette.

En milliers d'euros	Devise	Taux d'intérêt variable/fixe	Année d'échéance	2022.12		2021.12		2020.12		2019.03	
				Valeur nominale	Valeur comptable						
Prêt garanti par l'Etat (PGE) BNP	Euro	Taux fixe	06/07/2026	180	165	180	180				
Prêt garanti par l'Etat (PGE) BNP	Euro	Taux fixe	15/06/2026	300		300	300				
Prêt garanti par l'Etat (PGE) CIC	Euro	Taux fixe	25/06/2021, possibilité d'échelonner le remboursement jusqu'au 25/06/2026	500		500	500				
<b>Prêts garanti par l'Etat (PGE)</b>				<b>980</b>	<b>165</b>	<b>980</b>	<b>980</b>				
Emprunt Prêt Innovation BPI	Euro	Taux fixe et variable	30/09/2030	1 100	1 100						
Emprunt amorçage BPI	Euro	Taux fixe et variable	04/11/2032	1 000	1 000						
Crédit vendeur	Euro	Taux fixe et variable		3 000	2 851	2 851	2 951				
Prêt Vinci	Euro	Taux variable	31/12/2024	2 000		2 000	1 000				
Concours bancaire BRED	Euro	Taux variable	31/12/2022			125	-				
Factor	Euro					1 547	2 092				
<b>Total autres emprunts</b>				<b>7 100</b>	<b>4 951</b>	<b>6 523</b>	<b>6 043</b>				
<b>Intérêts courus</b>					<b>12</b>	<b>7</b>	<b>4</b>				
<b>Total emprunts et autres dettes financières</b>				<b>8 224</b>	<b>5 127</b>	<b>7 510</b>	<b>7 027</b>				
<b>Dettes de loyers</b>	Euro	Taux fixe		<b>144</b>	<b>49</b>	<b>172</b>	<b>15</b>				

#### Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Le 6 juillet 2020, Arverne Group a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat auprès de BNP Paribas pour un montant nominal de 180 K€.

Le 15 juin 2020 et le 25 juin 2020, Arverne Drilling a souscrit deux Prêts Garantis par l'Etat auprès de BNP Paribas et CIC Sud-Ouest pour un montant nominal de 300K€ et 500 K€ respectivement.

Le 25 juin 2020, AR Worldwide a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat auprès de CIC Sud-Ouest pour un montant nominal de 50 K€.

Ces prêts bénéficient de 12 mois de différé d'amortissement en capital et intérêts suivis d'un versement à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts et garanties. La Société a la possibilité de proroger ces prêts sur une période additionnelle de 4 ans maximum. La Groupe prévoit de proroger le prêt sur 5 ans (soit une durée totale de 6 ans), dont un an de différé d'amortissement supplémentaire (soit un différé de deux ans au global).

Sur la première année, le taux contractuel du financement correspond uniquement au coût de la garantie d'Etat de 25bp. En cas de prorogation, le taux des intérêts est déterminé par avenant convenu entre les parties avec un taux d'intérêt établi sur la base d'une grille qui ne pourra excéder le coût de refinancement de la Banque auquel sera rajouté le coût de la garantie Etat (croissant en fonction de la période de prorogation).

## **Emprunts BPI**

Le 4 novembre 2022, Lithium de France a souscrit un Prêt Amorçage Investissement auprès de BPI France pour un montant nominal de 1 000 K€ sur une durée de 8 ans.

Ce prêt bénéficie de 12 trimestres de différé d'amortissement en capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31/03/2026 et le dernier le 31/12/2030. En outre, pendant la période de différé d'amortissement du capital, les intérêts seront payés trimestriellement à terme échu.

Le 5 novembre 2022, Lithium de France a souscrit un Prêt Innovation – Recherche & Développement auprès de BPI France pour un montant nominal de 1 100 K€ sur une durée de 8 ans.

Ce prêt bénéficie de 12 trimestres de différé d'amortissement en capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31/12/2022 et le dernier le 30/09/2030. En outre, pendant la période de différé d'amortissement du capital, les intérêts seront payés trimestriellement à terme échu.

## **Prêts VINCI**

Comme prévu dans le protocole d'accord conclu le 26 février 2020 entre Entrepose Group et Arverne Group dans le cadre du rachat de la société Entrepose Drilling, Entrepose Group a accordé à Arverne Drilling la possibilité de bénéficier d'un prêt de ce dernier à un taux de 2% + Euribor 3 mois (floor à 0%), prêt qui a été accordé à hauteur de 1000 K€ le 17 août 2020, 500 K€ le 23 février 2021 et 500 K€ le 20 mars 2021.

En novembre 2022, il a été convenu entre les parties le report du remboursement de ce prêt, avec maintien du paiement des intérêts. Cet amendement est traité comptablement comme une simple modification de dette générant un ajustement du coût amorti de celles-ci. Le prêt a finalement été intégralement soldé en avril 2023 (cf Note 4).

## **Crédit vendeur avec Entrepose Group**

Comme prévu dans le protocole d'accord conclu le 26 février 2020 entre Entrepose Group et Arverne Group, le cédant a octroyé un crédit vendeur de 3 000 K€ à l'acquéreur amortissable en 3 ans à compter d'août 2021.

Ce crédit vendeur a fait l'objet de deux avenants en 2021 et 2022 afin d'être rééchelonné. Ces amendements sont traités comptablement comme de simples modifications de dettes générant un ajustement du coût amorti de celles-ci. Il a été renégocié pour un montant de 1 200 K€ et soldé en avril 2023 dans le cadre de la cession d'Arverne Drilling (cf Note 4).

Les emprunts et dettes financières du Groupe ne comportent pas de clause de remboursement anticipé en cas de changement de contrôle ni de covenant financier.

## 13.2. Tableau de variation des emprunts, dettes financières et dettes de loyers en distinguant les flux de trésorerie des autres flux

Les variations des emprunts et dettes financières ainsi que des autres passifs financiers se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	2022.01	Flux de trésorerie					Variations non-matérielles						2022.12	
		Encas liés aux nouvelles dettes	Flux d'intérêts payés	Rembours de dettes	Rembours/ Encas autres flux financiers	Variation	Charges d'intérêt	Regroupement d'entreprises	Var. de juste valeur des BSA	Variation des capitaux propres	Passifs relatifs aux contrats de location	Reclas		Reclassement groupe d'actifs destinés à être cédés
Prêts garantie Etat (PGE)	876				-91							-154	-512	119
Crédit vendeur	1 550											-1 550		
Emprunt Prêt Innovation BPI		1 100												1 100
Emprunt amorçage BPI		1 000												1 000
Prêt Vinci	2 000													-2 000
<b>Total emprunts et dettes financières non courantes</b>	<b>4 426</b>	<b>2 100</b>			<b>-91</b>							<b>-1 704</b>	<b>-2 512</b>	<b>2 219</b>
<b>Dettes de loyer non courantes</b>	<b>97</b>				<b>-82</b>					<b>89</b>		<b>-26</b>	<b>-58</b>	<b>23</b>
Prêts garantie Etat (PGE)	104				-13		20					154	-199	58
Concours bancaire BRED	132				-50	181	50						-312	
Factor	1 547												-850	
Crédit vendeur	1 300											1 550		2 851
Prêt Vinci					-51		51							
<b>Total emprunts et dette financière courantes</b>	<b>3 083</b>				<b>-109</b>	<b>181</b>	<b>121</b>					<b>1 704</b>	<b>-1 361</b>	<b>2 908</b>
<b>Dettes de loyer courantes</b>	<b>75</b>				<b>-4</b>		<b>4</b>					<b>3</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
<b>Autres passifs financiers et dérivés</b>	<b>1 952</b>									<b>-936</b>	<b>10 674</b>			<b>11 689</b>

  

En milliers d'euros	2021.01	Flux de trésorerie					Variations non-matérielles						2021.12	
		Encas liés aux nouvelles dettes	Flux d'intérêts payés	Rembours de dettes	Rembours/ Encas autres flux financiers	Variation	Charges d'intérêt	Regroupement d'entreprises	Var. de juste valeur des BSA	Variation des capitaux propres	Passifs relatifs aux contrats de location	Reclas		Reclassement groupe d'actifs destinés à être cédés
Prêts garantie Etat (PGE)	180												696	876
Crédit vendeur	1 960				-100								-310	1 550
Prêt Vinci	1 000	1 000												2 000
<b>Total emprunts et dettes financières non courantes</b>	<b>3 140</b>	<b>1 000</b>			<b>-100</b>								<b>386</b>	<b>4 426</b>
<b>Dettes de loyer non courantes</b>	<b>10</b>				<b>-38</b>					<b>126</b>				<b>97</b>
Prêts garantie Etat (PGE)	800				-4		4						-696	104
Concours bancaire BRED	4				-5	125	7							132
Factor	2 092													1 547
Crédit vendeur	990												310	1 300
Prêt Vinci					-36		36							
<b>Total emprunts et dette financière courantes</b>	<b>3 887</b>				<b>-46</b>	<b>125</b>	<b>47</b>						<b>-386</b>	<b>3 083</b>
<b>Dettes de loyer courantes</b>	<b>5</b>				<b>-0</b>		<b>0</b>					<b>69</b>		<b>75</b>
<b>Autres passifs financiers et dérivés</b>	<b>29</b>					<b>-29</b>			<b>1 302</b>	<b>650</b>				<b>1 952</b>

  

En milliers d'euros	2019.03 Entrée de périmètre	Flux de trésorerie					Variations non-matérielles						2020.12	
		Encas liés aux nouvelles dettes	Flux d'intérêts payés	Rembours de dettes	Rembours/ Encas autres flux financiers	Variation	Charges d'intérêt	Regroupement d'entreprises	Var. de juste valeur des BSA	Variation des capitaux propres	Passifs relatifs aux contrats de location	Reclas		Reclassement groupe d'actifs destinés à être cédés
Prêts garantie Etat (PGE)		180												180
Crédit vendeur								1 960						1 960
Prêt Vinci		1 000												1 000
<b>Total emprunts et dettes financières non courantes</b>		<b>1 180</b>						<b>1 960</b>						<b>3 140</b>
<b>Dettes de loyer non courantes</b>					<b>-11</b>					<b>20</b>				<b>10</b>
Prêts garantie Etat (PGE)		800												800
Concours bancaire BRED							4							4
Factor								2 092						2 092
Crédit vendeur									990					990
<b>Total emprunts et dette financière courantes</b>		<b>800</b>			<b>2 092</b>		<b>4</b>	<b>990</b>						<b>3 887</b>
<b>Dettes de loyer courantes</b>					<b>-8</b>		<b>8</b>				<b>5</b>			<b>5</b>
<b>Autres passifs financiers et dérivés</b>						<b>29</b>								<b>29</b>

## 14. Autres passifs financiers

Les BSA Ratchet de Lithium de France sont exerçables en un nombre variable d'actions ordinaires. Il s'agit donc d'instruments dérivés devant être évalués à la juste valeur à chaque clôture, avec les variations de juste valeur comptabilisées en résultat financier.

Les BSA tranche 2 et tranche 3 de Lithium de France sont convertibles en un nombre fixe d'actions Serie A (ratio de 1 pour 1) auxquels sont toutefois attachées des BSA Ratchet qui sont des instruments dérivés. Les BSA tranche 2 et tranche 3 constituent donc des instruments dérivés à comptabiliser à leur juste valeur à chaque clôture, avec les variations de juste valeur comptabilisées en résultat financier.

Ainsi à la date d'émission des ABSA et des BSA tranches 2 et 3, une partie du prix d'émission des titres a été allouée aux instruments dérivés passifs correspondant aux BSA à hauteur de leur juste valeur.

Les options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle sont à comptabiliser à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Toutefois, compte tenu de leurs caractéristiques, leur valeur a été déterminée comme étant non significative.

En IFRS, les options de vente à la main d'investisseurs tiers sur les participations ne donnant pas le contrôle générant une obligation contractuelle de délivrer de la trésorerie doivent faire l'objet d'une comptabilisation d'un passif financier. Le passif financier doit être évalué à la date d'acquisition à hauteur de la valeur actualisée du prix d'exercice. Il doit être ensuite réévalué sur la base du taux d'actualisation d'origine en cas de modification du montant ou calendrier de versement de ce dernier. Le Groupe a fait le choix de comptabiliser initialement le passif en contrepartie de la décomptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle objets de l'option de vente, et de comptabiliser les variations ultérieures du passif en capitaux propres.

En milliers d'euros

	2022.12	2021.12	2020.12	2019.03
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de France	11 324	650		
Instruments dérivés passifs - courant	366	1 302		
Comptes courants passifs - courant	0	0	29	
<b>Autres passifs financiers et dérivés</b>	<b>11 689</b>	<b>1 302</b>	<b>29</b>	

### Instruments dérivés

466 564 BSA tranche 2 de Lithium de France ont été émis à titre gratuit le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Chaque BSA tranche2 donne droit à la souscription d'une action de Série A, pour un prix de souscription unitaire de 6,43€, à laquelle est attaché un BSA Ratchet avec suppression du droit préférentiel de souscription. Tous les BSA tranche 2 ont été exercés le 1<sup>er</sup> avril 2022 à l'exception de 13 201 bons devenus caducs.

365 474 BSA tranche 3 de Lithium de France ont été émis à titre gratuit le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Chaque BSA tranche2 donne droit à la souscription d'une action A, pour un prix de souscription unitaire de 6,43€, à laquelle est attaché un BSA Ratchet avec suppression du droit préférentiel de souscription. Tous les BSA tranche 3 ont été exercés le 1<sup>er</sup> décembre 2022, à l'exception de 126 810 bons devenus caducs.

A chaque action de Série A de Lithium de France est attaché un BSA Ratchet. Ils donneront le droit de souscrire à un nombre variable d'actions de Série A avant le 31 mars 2025.

Les BSA sont évalués sur la base d'un modèle d'évaluation reposant sur la méthode de Monte Carlo et utilisant un algorithme de Longstaff et Schwartz. Les principales données et hypothèses sont les suivantes :

BSA Lithium de France - Octobre 2021	2022.12	2021.12
Nombre de BSA	1 104 139	1 244 168
Prix de l'action Lithium de France	17,40 €	3,15 €
Volatilité de l'action Lithium de France	78,2%	81,9%
Taux d'intérêt	BSA Ratchet A : 3,3%	BSA Ratchet A : -0,11% BSA Tranche 2 : -0,57% BSA Tranche 3 : -0,50%
Dividendes	0%	0%
Probabilité d'occurrence d'un événement de liquidité	Mi 2023 : 80% Mi 2024 : 20%	Fin 2022 : 40% Fin 2023 : 30% Fin 2024 : 15% Fin 2025 : 5%
<b>Juste valeur des BSA (en milliers d'euros)</b>	<b>366</b>	<b>1 302</b>

Les BSA Ratchet ont été comptabilisés au 1<sup>er</sup> octobre 2021 en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 1 352 K€.

Au 31 décembre 2021, sur la base des mêmes hypothèses, une augmentation du prix de l'action de 5%, de la volatilité de 5% ou de la probabilité d'occurrence d'un événement de liquidité de 5% aurait pour conséquence une variation de la juste valeur des BSA de respectivement -12 K€, -2 K€ et +48 K€.

Au 31 décembre 2022, sur la base des mêmes hypothèses, une augmentation du prix de l'action de 5%, de la volatilité de 5% ou une diminution de la probabilité d'occurrence d'un événement de liquidité de 5% aurait pour conséquence une variation de la juste valeur des BSA de respectivement -21 K€, +41 K€ et -1 K€.

La diminution de la juste valeur des BSA de 936 K€ sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'explique principalement par la hausse du prix de l'action Lithium de France.

### **Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle**

Dans le cadre de l'augmentation de capital de Lithium de France survenue en octobre 2021, au terme de laquelle un investisseur est entré au capital de la société, le Groupe a consenti à cet investisseur une option de vente (« le put option ») portant sur l'intégralité de ses titres de Lithium de France aux conditions suivantes :

- Soit à tout moment pour un prix d'exercice de 1 €,
- Soit en cas de perte de contrôle d'Arverne Group du fondateur pour un prix d'exercice correspondant à la juste valeur des titres.

Le Groupe a par ailleurs des options d'achat portant sur les titres de participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de France. Ces options correspondent en principe à des instruments dérivés devant être évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Toutefois, leur juste valeur est estimée comme étant non significative, compte tenu de leurs caractéristiques.

L'augmentation de la valeur de 10 674 K€ de la dette liée à l'engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de France, qui varie de 650 K€ à 11 324 K€ au cours de l'exercice 2022, s'explique principalement par la hausse du nombre d'actions sur lesquelles porte l'option suite aux augmentations de capital du 27 avril 2022 et du 9 novembre 2022 et par la hausse du prix de l'action Lithium de France. Ce dernier est évalué sur la base des prix négociés dans le cadre des dernières levées de fonds, en prenant en compte l'ordre de priorité des différentes séries d'actions.

Au 31 décembre 2021, une augmentation du prix de l'action de 5% aurait pour conséquence une augmentation de la valeur de la dette de 16 K€.

Au 31 décembre 2022, une augmentation du prix de l'action de 5% aurait pour conséquence une augmentation de la valeur de la dette de 566 K€.

En mars 2023, dans le cadre du financement de série B de Lithium de France (cf Note 4), un nouveau pacte d'actionnaires a été conclu, rendant caduque l'option de vente pour un prix d'exercice égal à la juste valeur des titres accordée aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, entraînant ainsi l'extinction du passif financier comptabilisé au 31 décembre 2022.

## 15. Fournisseurs et autres passifs courants et non courants

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis au coût amorti, qui correspondent généralement à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs et autres passifs se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2022.12	2021.12	2020.12	2019.03
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>907</b>	<b>2 909</b>	<b>2 169</b>	
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	174	1 410	1 606	
<b>Dettes d'impôt exigible</b>	<b>174</b>	<b>1 410</b>	<b>1 606</b>	
Dettes sociales - courant	144	319	364	
Autres dettes - courant	0			
Prod. constatés d'avance	57	116	55	
<b>Autres passifs courants</b>	<b>202</b>	<b>435</b>	<b>418</b>	
<b>Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>7 401</b>			
<b>Fournisseurs et autres passifs courants</b>	<b>8 684</b>	<b>4 754</b>	<b>4 193</b>	

Sur les exercices 2020 et 2021 les principaux chantiers effectués correspondaient à des chantiers de forage impliquant un recours accru à la sous-traitance, ce qui explique le montant important des dettes fournisseurs sur ces deux exercices. Sur l'exercice 2022, les chantiers d'entretien de puits nécessitant moins de sous-traitance, les dettes fournisseurs ont diminué.

La variation des dettes fiscales sur l'exercice 2022 s'explique principalement par le reclassement d'une partie de ces dettes en Groupe d'actifs destinés à être cédés (cf Note 5.4.).

Au 31 décembre 2021, le solde de 1 410 K€ de Dettes d'impôt exigible correspond essentiellement à la taxe sur la valeur ajoutée.

## 16. Instruments financiers et gestion des risques

### 16.1. Classement et juste valeur des instruments financiers

Les niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés de l'instrument sur un marché actif ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés de l'instrument inclus dans le niveau 1) ;
- Niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	2022.12		2021.12		2020.12		2019.03		
		Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	
Actifs financiers non courants	Coût amorti	Niveau 2 - Note 2 et 3	20	20	259	259	277	277		
<b>Total actifs financiers non courants</b>			<b>20</b>	<b>20</b>	<b>259</b>	<b>259</b>	<b>277</b>	<b>277</b>		
Créances clients et comptes rattachés	Coût amorti	Note 1	161	161	3 985	3 985	4 497	4 497		
Autres actifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	72	72	875	875	833	833		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Note 1	3 165	3 165	2 787	2 787	1 072	1 072	18	18
<b>Total actifs financiers courants</b>			<b>3 398</b>	<b>3 398</b>	<b>7 646</b>	<b>7 646</b>	<b>6 402</b>	<b>6 402</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
<b>Total actifs</b>			<b>3 418</b>	<b>3 418</b>	<b>7 905</b>	<b>7 905</b>	<b>6 679</b>	<b>6 679</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Emprunts bancaires et autres dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 5	2 219	2 259	4 427	4 444	3 140	3 158		
<b>Total passifs financiers non courants</b>			<b>2 219</b>	<b>2 259</b>	<b>4 427</b>	<b>4 444</b>	<b>3 140</b>	<b>3 158</b>		
<b>Dettes de loyers non courantes</b>	Coût amorti	Note 4	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>10</b>	<b>10</b>		
Emprunts bancaires et autres dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 5	2 908	2 908	3 084	3 084	3 887	3 887		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Coût amorti	Note 1	907	907	2 909	2 909	2 169	2 169		
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par résultat	Niveau 3 - Note 6	366	366	1 302	1 302				
Autres passifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	0	0	0	0	29	29		
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de France	Coût amorti	Niveau 3 - Note 7	11 324	11 324	650	650				
<b>Total passifs courants</b>			<b>15 505</b>	<b>15 505</b>	<b>7 945</b>	<b>7 945</b>	<b>6 085</b>	<b>6 085</b>		
<b>Dettes de loyers courantes</b>	Coût amorti	Note 4	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		
<b>Total passifs</b>			<b>17 773</b>	<b>17 813</b>	<b>12 543</b>	<b>12 560</b>	<b>9 241</b>	<b>9 258</b>		

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des passifs financiers non courants est jugée non significative.

Note 3 – La juste valeur des titres de participation non consolidés est non significative.

Note 4 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette de loyers et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur n'est pas fournie.

Note 5 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

Note 6 – La juste valeur des instruments dérivés (BSA) a été déterminée sur la base d'évaluation d'un niveau 3 de juste valeur, évaluée sur la base du modèle et des hypothèses détaillés en Note 14.

Note 7 – La juste valeur des engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de France correspond à la juste valeur des actions dans la mesure où le prix d'exercice correspond à la juste valeur des titres.

## 16.2. Gestion des risques

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit et au risque de liquidité. Le risque de change est considéré comme négligeable dans la mesure où les transactions en devises étrangères ne sont pas significatives.

### 16.2.1. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe possède des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les principales caractéristiques en matière de taux d'intérêt des instruments financiers sont données en note 13.1

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé pour couvrir son risque de taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité au taux d'intérêt des instruments à taux variable :

Une variation raisonnablement possible de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) du résultat net à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

*En milliers d'euros*

	Impact sur le résultat net	
	Augmentation de 100 points de base	Diminution de 100 points de base
Emprunts et dettes financières à taux variable 2022.12	45	- 45

#### Impact de la réforme IBOR

Les principaux taux d'intérêt de référence font actuellement l'objet d'une réforme en profondeur au niveau mondial, qui prévoit notamment de remplacer certains taux interbancaires offerts (les « IBOR ») par d'autres taux, sans risque (communément appelé « la réforme des IBOR »). Le Groupe est exposé aux IBOR par le biais de ses instruments financiers, amenés à être remplacés ou modifiés dans le cadre de cette réforme, qui concerne l'ensemble des marchés.

Le Groupe estime que la réforme des IBOR n'aura pas de répercussions sur sa gestion des risques en particulier du fait de l'absence de comptabilité de couverture.

### 16.2.2. Risques de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent l'exposition maximale au risque de crédit :

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe sont détenus auprès de contreparties bancaires et d'institutions financières de premier rang.

Le Groupe considère que sa trésorerie et équivalents de trésorerie présentent un risque très faible de risque de crédit au vu des notations de crédit externes de leurs contreparties.

#### Créances clients et actifs sur contrats

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Cependant, la Direction prend aussi en considération les facteurs pouvant avoir une influence sur le risque de crédit de la clientèle, notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lesquels les clients exercent leur activité.

Le risque est toutefois limité dans la mesure où les clients sont des grands comptes, principalement français et sans problématique de solvabilité.

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit lié aux créances clients en établissant un délai de paiement maximum 45 jours fin de mois.

L'ancienneté des créances du Groupe se présente comme suit :

	Valeur comptable brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>2021.12</b>			
Courantes (non échues)	3 778		3 778
Échues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	2		2
Échues depuis plus de 90 jours	205		205
<b>TOTAL</b>	<b>3 985</b>		<b>3 985</b>

La créance échue depuis plus de 90 jours sur l'exercice 2021 correspond à une retenue de garantie soldée sur l'exercice suivant (contractuel).

	Valeur comptable brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>2020.12</b>			
Courantes (non échues)	4 483		4 483
Échues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	7		7
Échues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	7		7
<b>TOTAL</b>	<b>4 497</b>		<b>4 497</b>

Le montant total des créances comptabilisées en 2022 chez Arverne Drilling, a été reclassé en Groupe d'actifs destinés à être cédés (cf Note 5.4.).

### 16.2.3. Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposé le Groupe lorsqu'il éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées, comprennent les paiements d'intérêts contractuels.

2022.12	Valeur comptable	Total	Flux financiers contractuels			
			moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts garantie Etat (PGE)	165	165	46	46	73	-
Emprunts bancaires	4 951	4 951	2 851	97	798	1 205
Dettes de loyer	49	49	26	23		
Dettes fournisseurs	907	907	907			
Passifs financiers/dérivés	11 689	11 689	11 689			
Intérêts courus	12	12	12			
<b>Total passifs financiers</b>	<b>17 773</b>	<b>17 773</b>	<b>15 531</b>	<b>166</b>	<b>871</b>	<b>1 205</b>

Au 31 décembre 2022, l'échéancier n'inclut pas les dettes d'Arverne Drilling classées en Passifs destinés à être cédés.

La cession d'Arverne Drilling a été réalisée en janvier 2023 (cf Note 4).

2021.12	Valeur comptable	Total	Flux financiers contractuels			
			moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts garantie Etat (PGE)	980	980	104	251	625	-
Emprunts bancaires	6 523	6 523	2 973	2 000	1 550	-
Dettes de loyer	172	171	75	62	34	1
Dettes fournisseurs	2 909	2 909	2 909			
Passifs financiers/dérivés	1 952	1 952	1 952			
Autres passifs financiers courants	0	0	0			
Intérêts courus	7	7	7			
<b>Total passifs financiers</b>	<b>12 543</b>	<b>12 543</b>	<b>8 019</b>	<b>2 314</b>	<b>2 209</b>	<b>1</b>

2020.12	Valeur comptable	Flux financiers contractuels				
		Total	moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts garantie Etat (PGE)	980	983	803	180		
Emprunts bancaires	6 043	6 043	3 079	2 051	913	-
Dettes de loyer	15	15	6	6	4	
Dettes fournisseurs	2 169	2 169	2 169			
Autres passifs financiers courants	29	29	29			
Intérêts courus	4	4	4			
<b>Total passifs financiers</b>	<b>9 241</b>	<b>9 244</b>	<b>6 091</b>	<b>2 236</b>	<b>917</b>	

Afin d'apprécier le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, le management prend notamment en considération les éléments suivants :

- La caducité de l'option de rachat (à un prix égal à la juste valeur de titres) des participations ne donnant pas le contrôle de Lithium de France, suite à la réalisation du financement de série B réalisé en mars 2023, donnant lieu à l'extinction du passif financier au titre de cet engagement (cf Note 14 – Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle).
- Le remboursement du crédit vendeur (comptabilisé dans le tableau ci-dessus pour un montant de 2 900 K€ au 31 décembre 2022) pour un montant de 1 200 K€ pour solde de tout compte en avril 2023 dans le cadre du rachat d'Arverne Drilling (cf notes 4 et 13.1).
- L'émission obligataire d'un montant de 30 000 K€, souscrite par les investisseurs Crescendissimo SAS et Eiffel Essentiel SLP, à hauteur de 10 000 K€ et 20 000 K€ respectivement, et réalisée pour moitié en mars 2023 (cf Note 4).
- La réalisation en mars 2023 du financement de série B de Lithium de France, d'un montant de 44 000 K€ dont 24 000 K€ souscrits à date (19 000 K€ par des investisseurs externes et 5 000 K€ par le Groupe) (cf. Note 4). Sur la part de 20 000 K€ non souscrite à date, 5 000 K€ restent à souscrire par des investisseurs externes et 15 000 K€ par le Groupe.
- La reprise des passifs du Groupe Géorhin acquis en mars 2023, telle que décrite en Note 4.

Le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie dont dispose le Groupe au terme des opérations citées ci-avant lui permet de faire face à ses engagements dans les 12 prochains mois.

Par ailleurs, les fonds provenant de la fusion avec le SPAC coté, envisagée en septembre 2023, et d'un montant minimal de 130 000 K€ requis comme condition de réalisation de l'opération, permettraient le développement des activités du groupe en cas de réalisation de l'opération.

## 17. Transactions avec les parties liées

La rémunération des principaux dirigeants est fournie en note 6.5.4.

Les autres parties liées correspondent aux entreprises mises en équivalence, Arverne Worldwide, Arverne Resources Caucasus et DrillHeat. Les transactions avec celles-ci sont présentées en Note 5.3.

## 18. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

### Engagements reçus :

Le Groupe dispose d'une Garantie à Première Demande donnée par Vinci à Arverne Drilling en 2020, relative au concours bancaire de 1 500 K€ accordé par la BRED, conformément au Protocole d'accord signé lors du rachat d'Arverne Drilling à Entrepose Group. Cette Garantie à Première Demande est toujours exerçable au 31 décembre 2022 (cf Note 3.1.).

Cette ligne de découvert a été éteinte en avril 2023 et les Garanties à Première Demande levées dans le cadre de la cession d'Arverne Drilling (cf Note 4).

**Engagements donnés :**

Néant.

---

## **19. Honoraires des commissaires aux comptes**

---

Le montant des honoraires versés par le Groupe à ses commissaires aux comptes se répartit ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022.12</b>	<b>2021.12</b>	<b>2020.12</b>
Certifications des comptes individuels	22	19	22
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	4	8	
<b>Honoraires CAC Audit</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>22</b>